



UFR Sciences Économiques et Sociales
Département d'Économie-Gestion
Mémoire pour l'obtention du Master Finance et Développement
Spécialité : Finance

La contribution du système des castes à l'entrepreneuriat.
Cas des artisans à Soubédioune.

Présenté publiquement par :

Mohamed DIAGNE

Sous la direction de

Pr. Melyan MENDY

Membres du Jury

Pr. Melyan MENDY, Maitre de Conférences Agrégé, UASZ,

Directeur de recherche

Pr. Ndiouma NDOUR, Maitre de Conférences Agrégé, UASZ,

Président

Dr. Boubacar BASSE, Maitre-Assistant, UASZ,

Examineur

Dr. Cheikh Oumar BALDE, Assistant, UASZ,

Examineur

Année académique : 2018/2019

DEDICACE

Je dédie ce travail :

A mes parents qui durant tout mon parcours académique, n'ont ménagé aucun effort pour me mettre dans les conditions favorables à ma réussite. Je ne pourrai en aucun cas récompenser l'effort inestimable qu'ils ont consenti sur ma personne.

A mes frères et sœurs, qui par leurs conseils, leurs encouragements et l'affection qu'ils portent à mon égard, m'ont donnée la force de persévérer dans les études. Que Dieu vous garde !

A mes promotionnaires de la filière Economie et Gestion, votre soutien et votre accompagnement tout au long de mon cursus universitaire m'ont aidé à persévérer et à surmonter certaines difficultés. Je vous souhaite une bonne continuation dans les études et que d'autres distinctions viennent conforter les compétences acquises lors de cette formation.

REMERCIEMENT

Avant tout, je rends grâce à Dieu le tout puissant et son prophète (paix et salut sur lui) de m'avoir donné la force et la foi de bien mener mon cursus universitaire et de pouvoir réaliser ce travail de recherche.

Je tiens à exprimer une profonde gratitude à la famille Lopy au sein de laquelle j'ai trouvé tout le bien être qu'une famille peut offrir à un de ses fils. Grace à leur charité, leur assistance, leur amour je n'ai pas souffert de la distance qui me séparait de ma famille sise à Dakar.

A mon directeur de recherche, le Pr Melyan MENDY pour les efforts auxquels il a consenti et son abnégation pour la bonne conduite de ce travail de recherche. Mes remerciements vont aussi à l'endroit de tout le corps professoral du département d'Economie-Gestion.

SOMMAIRE

DEDICACE	II
REMERCIEMENT	III
SOMMAIRE	IV
RESUME	V
Liste des abréviations	VI
Liste des tableaux	VII
Liste des figures	VIII
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE 1: APPROCHE CONCEPTUELLE ET THEORIQUE	6
Section 1. Définition des concepts	7
1.1. Système des castes et métiers d'origine	7
1.2. Entrepreneuriat et entrepreneur	9
1.3. Intention entrepreneuriale :	11
1.4. Artisanat :	12
Section 2. Revue de la littérature et hypothèses de recherche	14
2.1. Place de la spécialisation professionnelle et de l'hérédité dans le système des castes	14
2.2. Les déterminants de la propension à entreprendre à partir des modèles d'intention :	17
2.3. Un entrepreneuriat collectif ou de famille	22
CHAPITRE 2: APPROCHE EMPIRIQUE	25
Section 1 : Méthodologie de la recherche	26
1.1. Approche épistémologique : le Réalisme	26
1.2. Présentation du terrain et de l'échantillon	27
1.3. Méthode de collecte et de traitement des données	33
Section 2 : Présentation des résultats et discussion	37
2.1. Présentation des résultats de la recherche	37
2.2. Discussion et implications managériales	51
CONCLUSION GENERALE	57
BIBLIOGRAPHIE:	59
ANNEXE	64

RESUME

Le domaine de l'entrepreneuriat recense plusieurs écrits présentant souvent des caractéristiques différentes selon la nature des entreprises, la zone d'étude et la population étudiée. Toutefois, si la recherche en entrepreneuriat et en stratégie d'entreprise dans les PME est à ce jour très documentée, peu de travaux concernent les très petites entreprises déjà existantes, et à fortiori, les entreprises artisanales (EA) dans le contexte africain. Or les entreprises artisanales sont des entités à travers lesquels se manifeste des pratiques ou des comportements dont la compréhension nécessite souvent une connaissance l'évolution socioculturels des acteurs.

Cette étude a pour objectif d'étudier la contribution du système des castes à l'entrepreneuriat plus particulièrement le domaine de l'artisanat. L'idée centrale est de comprendre l'influence des variables psychologiques et socioculturelles, sur la propension à entreprendre chez les artisans en général et les individus castés en particulier. Parmi ces variables socioculturelles figurent l'hérédité, la spécialisation professionnelle et certaines normes sociales issues du système des castes. A partir d'une méthode mixte qualitative et quantitative, nous avons étudié le processus de transmission du savoir et du savoir-faire des métiers de caste aux entreprises artisanales et les déterminants de la propension à entreprendre chez les artisans.

Il ressort de notre étude que l'hérédité a permis la transmission du savoir et savoir-faire de certaines professions dont l'origine remonte au système des castes. Ces métiers, en l'occurrence la cordonnerie, la bijouterie, la sculpture et le tissage sont aujourd'hui à l'origine de plusieurs entreprises familiales. La continuité de ces activités est surtout appuyée par les opinions et les croyances positives que se font les individus castés sur le fait d'entreprendre dans l'artisanat.

Liste des abréviations

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

TPE : Toutes Petites Entreprises

PME : Petites et Moyennes Entreprises

EA : Entreprise Artisanale

PIB : Produit Intérieur Brute

GEM : Global Monitoring Entrepreneurship

PNB : Produit National Brute

RNUAS : Recensement National des Unités Artisanales du Sénégal

MFPAA : Ministère de la Formation Professionnelle de l'Apprentissage et de l'Artisanat

Liste des tableaux

Tableau 1 : Structure par âge et sexe de la région de Dakar en 2017

Tableau 2 : Artisans interrogés selon les métiers

Tableau 3 : Membres de la famille ayant conservé le même métier que les parents

Tableau 4 : Répartition selon l'existence de liens de parenté avec les employés

Tableau 5 : Tableau croisé de la caste d'appartenance et influence de la profession des parents

Tableau 6 : Tests du khi-carré

Tableau 7 : Mesures symétriques

Tableau 8 : Métier traditionnel

Tableau 9 : Statistiques de fiabilité

Tableau 10 : Matrice de corrélation inter- éléments

Tableau 11 : Statistiques d'échelle

Tableau 12 : Corrélations Normes sociales et Entrepreneuriat artisan

Tableau 13 : Tableau croisé la caste d'appartenance et nombre de générations ayant exercé le métier

Tableau 14 : Tableau croisé la caste d'appartenance et la nature de l'entreprise

Tableau 15 : Tests du khi-carré et test exact de Fisher

Liste des figures

Figure 1 : Modèle de Shapéro d'après Krueger (1993)

Figure 2 : la Théorie du Comportement Planifié

Figure 3 : Modèle de Recherche

Figure 4 : Répartition des unités artisanales de la région de Dakar selon le type d'artisanat en 2004

Figure 6 : Diagramme circulaire de la répartition des castes

Figure 7 : Diagramme à barre du nombre de générations ayant exercé le métier

Figure 8 : Diagramme à barre de l'influence de l'appartenance à une caste sur la carrière

INTRODUCTION GENERALE

1. Contexte et justification :

Au Sénégal, la structuration de la population est marquée par une diversité ethnique. Avec une population estimée à 16 209 125¹ habitants, le pays compte une dizaine d'ethnies mais les plus importantes sont les wolofs (près de 40%), les peuls (26.3%) et les sérères (10.5%) dans une moindre mesure. Découlant de la stratification de la société traditionnelle, la plupart de ces ethnies sont subdivisées en plusieurs castes. Ce mode de division de la société « *s'est élaboré depuis l'organisation clanique* » (Diop 1987, p.16) bien avant la colonisation à l'époque où il existait des royaumes dont le pouvoir de gouvernance était détenu par les individus de classe supérieure.

En nombre variable selon les ethnies, les castes constituent des groupements héréditaires relativement endogames et hermétiques, attribuant à l'individu un statut déterminé dans la structure sociale et une fonction assignable dans la division du travail. Le système des castes a fait ressortir une structuration de cette société dite traditionnelle basée entre autre sur le statut, la profession et le rang qu'occupe un groupe dans la société. Dans le milieu wolof, la liaison entre les professions s'observe surtout chez les « *jëff-lekk* » et les « *sabb-lekk* » termes ayant une signification par eux même. Le premier mot signifie « *ceux qui vivent de leur métier (artisanat)* » tandis que le second traduit « *ceux qui vivent de la parole (chant, récit, louange)*² ».

Dans la structuration du système des castes, les métiers étaient transmis selon les liens de parenté et en fonction de la caste à laquelle appartient l'individu. Ce qui fait que le métier lui est désigné à la naissance. Il est perçu comme partie de la coutume dès lors que celle-ci peut se définir comme étant une pratique qui s'applique à travers les générations, afin de reproduire et de conserver les habitudes et les manières de faire des ancêtres, grâce à un système de transmission fondé sur l'oralité et l'hérédité.

Malgré les efforts des générations antérieures pour maintenir les structures traditionnelles, les répartitions statutaires des anciens groupes hiérarchisés n'ont plus guère de significations économiques et tendent à perdre leur signification sociale. Toutefois si les chefferies et le servage ont disparu, si une grande partie des institutions coutumières est dominée par la

¹ <http://www.ansd.sn/> (projection population du Sénégal 2019)

² DIOP, A.-B. (1981), La société wolof. Les systèmes d'inégalité, de changement et de domination, Paris, Karthala, 358 p

politique nouvelle, celle-ci ne s'est guère attaquée, dans la pratique à ces séquelles d'un type social antérieur que sont les castes de métier.

*« Au Sénégal, les perturbations et mutations économiques, le chômage qui sévit (principalement chez les jeunes et les femmes) imposent de procéder de manière urgente à l'assainissement et au développement de l'environnement entrepreneurial et la création d'entreprises afin de profiter de ce puissant levier de croissance. Pour cela, la création d'entreprises et leur pérennisation pourraient garantir un statut qualitatif important en matière de développement pour le pays »*³. Le gouvernement du Sénégal, étant ainsi dans une optique de promotion de l'entrepreneuriat, mise sur les différents domaines pouvant favoriser la création d'entreprises solides aussi bien dans le secteur public que dans le privé afin de garantir une stabilité socio-économique.

Les activités dont il est question dans cette recherche, ont toujours été présentes dans le registre des métiers de la société sénégalaise. Malgré l'évolution de la société et la transformation des économies avec l'effet de la mondialisation, certains métiers issus du système des castes se sont maintenus (bijouterie, cordonnerie, boissellerie ou sculpture etc.) tandis que d'autres ont disparu ou ont subi des mutations leurs permettant de s'adapter aux besoins de l'économie contemporaine.

Malgré leur ancienneté et une subsistance difficile à travers les générations, la majeure partie des métiers traditionnels s'insèrent de nos jours dans le secteur des métiers d'art. L'artisanat représente la base économique principale du Sénégal avec 60%⁴ de la population active. Il devient alors un levier puissant dans le secteur privé dont le rôle est principal dans le développement économique et social du pays.

Partie intégrante de l'histoire de la société sénégalaise, gardien d'une tradition et d'une culture auprès de la modernité et d'un nouveau mode de vie, l'artisanat possède aujourd'hui une posture importante dans l'organisation économique globale pour devenir progressivement un élément d'équilibre et un facteur de stabilité sociale.

On constate cependant qu'il y a peu d'études faites sur le rôle des castes de métiers sur le maintien de l'entreprise artisanale ou même son impact dans le domaine de l'entrepreneuriat

³ Rapport du GEM (Global Monitoring Entrepreneurship). Entrepreneuriat au Sénégal 2015

⁴ République du Sénégal. Ministère de l'Artisanat et des petites et moyennes entreprises. La chartre pour le développement des PME, les petites et moyennes entreprises, PME. (1996).

en général à travers cette culture du travail (prônée par les jëff lekk) qui se transmet de génération en génération.

L'étude du comportement de l'artisan à partir de ses origines historiques et le contexte socioculturel dans lequel il évolue, nous permettra de savoir comment s'est opéré le passage des métiers traditionnels et manufacturiers à l'entreprise artisanale. Mais aussi de lever le voile sur l'influence de certaines caractéristiques spécifiques aux castes sur la formation de la propension à entreprendre chez les artisans.

2. Problématique

Au Sénégal, la majeure partie des métiers qui existaient dans le système social traditionnel des castes sont toujours présents dans le tissu économique à travers la conservation des techniques artisanales et procédés que recèlent, souvent comme un secret de famille, les artisans castés. Il est récurrent de trouver des PME dont les dirigeants sont issus de familles castées exerçant un métier qui a été hérité de leurs ancêtres.

Le Sénégal compte aujourd'hui 122.902 entreprises artisanales dans 120 corps de métiers répartis ainsi : 62,2% pour l'artisanat de production, 11.3% pour l'artisanat d'art et 26.5% pour l'artisanat de service. 59.2 % d'entre eux sont répertoriés en milieu urbain et 40.8% en milieu rural sauf à Diourbel, Louga, Fatick, Kolda, Matam et Tambacounda⁵.

Le secteur de l'artisanat revêt à n'en pas douter, une importance capitale dans le processus de développement économique et social du pays par sa contribution dans la valorisation du génie culturel des hommes de métiers, la création d'emplois, la formation professionnelle des jeunes et la lutte contre la pauvreté. Ce secteur regorge ainsi de potentialités dont l'exploitation pourrait avoir un effet favorable sur le plan socio-économique.

La floraison d'une démarche entrepreneuriale dans les pays en développement trouve son explication dans la problématique de la crise de l'emploi salarié et d'un contexte de grande pauvreté. Elle participe à des stratégies développées par les populations pour faire face à la conjoncture économique et sociale difficile. Cette situation précaire de l'économie se reflète au Sénégal par un taux de chômage de 54.35%⁶.

Le système des castes a fait l'objet de plusieurs études orientées davantage dans les domaines de l'anthropologie, l'ethnologie, la psychologie etc. Ces études ont pu faire ressortir

⁵ <http://www.mefpa.gouv.sn/artisanat-facteur-de-developpement/>

⁶ Source : rapport ANSD 2015 sur la situation économique et sociale du Sénégal

plusieurs aspects nous permettant de comprendre la structuration des sociétés dites de castes mais aussi d'élucider les relations qu'entretenaient les différents groupes et leurs fonctions.

Cependant les travaux de recherche sur l'entrepreneuriat portent le plus souvent sur les grandes entreprises et prennent en considération des critères qui ne trouvent pas une pertinence dans le cadre des TPE. Or les TPE notamment les entreprises artisanales sont les plus présentes dans la sphère économique des pays de l'Afrique de l'Ouest. La pauvreté de la documentation dans ce domaine fait que de nos jours les potentialités entrepreneuriales des EA sont sous évalués à tel enseigne qu'il devient difficile d'insérer ces types d'activités dans le champ de l'entrepreneuriat.

La survivance des métiers de l'artisanat (dont la littérature a montré qu'ils sont issus de la caste, dans un environnement très évolutif) et les caractéristiques particulières de l'entreprise artisanale nous poussent à étudier les soubassements du rapport existant entre les castes de métiers et l'entreprise artisanale.

Question générale de recherche :

Quelle est l'influence du système des castes sur l'entrepreneuriat artisan?

Questions spécifiques :

- Qu'est ce qui a assuré la transmission du savoir et du savoir-faire issus des métiers de castes à l'entreprise artisanale ?
- Quel sont les facteurs explicatifs de la propension à entreprendre chez les artisans ?

3. Objectifs

L'objectif de ce travail de recherche est d'étudier l'influence des métiers de castes sur l'entrepreneuriat dans le milieu artisanal. De manière spécifique il s'agira d'abord d'analyser le processus de transmission du savoir et du savoir-faire des métiers de caste aux entreprises artisanales puis d'étudier les déterminants de la propension à entreprendre chez les artisans.

4. Plan du mémoire

Ce mémoire est organisé en deux chapitres. Le premier chapitre traite du cadre conceptuel et théorique de la recherche. Cette première partie est précédée de l'introduction générale où il s'agit d'amener le contexte de l'étude, la problématique suivie des questions de recherche, les objectifs pour enfin énumérer le plan du mémoire.

Le second chapitre présente la méthodologie et les résultats de la recherche. Il est d'abord question de présenter la zone d'étude, ensuite d'élaborer la méthode de collecte et de traitement des données puis s'en suivra, la présentation et analyse des résultats.

CHAPITRE 1:
APPROCHE
CONCEPTUELLE ET
THEORIQUE

Section 1. Définition des concepts

La compréhension des concepts utilisés dans ce travail est un aspect important car elle permet de circonscrire le sujet et ne donne pas lieu à des confusions. Chaque concept ayant une signification particulière selon son contexte, il devient nécessaire de définir les mots les plus importants par rapport à notre domaine d'étude.

1.1.Système des castes et métiers d'origine

Le système des castes peut être défini sans difficulté parce que même si les définitions diffèrent de par les termes employés, les auteurs se retrouvent sur ses principaux caractères apparents et facilement repérables. Ces termes à savoir l'hérédité, l'endogamie, la spécialisation professionnelle sont présents dans la majeure partie des essais sur une définition du système des castes. En ce sens Abdoulaye Bara Diop (1981) considère les castes comme « *des groupes héréditaires, endogames à spécialisation professionnelle, entretenant des relations de type hiérarchiques* ».

On dit ainsi qu'une société est soumise au régime des castes si elle est divisée en un grand nombre de groupes héréditairement spécialisés, hiérarchiquement superposés et mutuellement opposés, si elle s'oppose à la fois au mélange de sang aux conquêtes de rang et aux changements de métiers. Malgré la diversité des castes et de leurs cultures par rapport à leur localisation géographique, on note que les principaux caractères du système des castes sont l'hérédité, l'endogamie et la spécialisation professionnelle.

Vu l'importance de la « profession » dans les sociétés de castes, la question relative à l'identification des différents métiers que l'on retrouvait dans ces types de sociétés devient un élément prépondérant pour comprendre leur évolution et les éventuels changements qu'ils ont dû subir.

En référence aux travaux de Diop (1981), il convient de faire la distinction entre le système des ordres et celui des castes. Cela est nécessaire car on trouve souvent dans la littérature une confusion sur les modes d'organisation, les caractéristiques et même les fondements de ces deux types de sociétés. Le système des castes se définit à partir de la division du travail tandis que le système des ordres se réfère au pouvoir politique.

Selon l'auteur, le système des castes se fonde sur une répartition binaire composée des geer d'une part et des ñeeño d'autre part. Les geer représentent la caste supérieure, à qui les métiers artisanaux étaient prohibés mais pouvaient exercer certaines activités comme

l'agriculture, l'élevage la pêche, etc. Les ñeeño quant à eux, constituent le groupe inférieur et sont divisés en castes qui selon la nature de leurs activités professionnelles étaient désignées par les termes « *jëf-lekk* », « *sabb-lekk* » et « *ñoole* ».

Les « *jëf-lekk* » (terme wolof qui signifie : ceux qui vivent d'un métier) sont les artisans. Selon la nature de l'activité artisanale exercée, on trouve parmi eux les *tëgg* (forgerons), *uude* (cordonniers), *seeñ* (boisseliers), *rabb* (tisserand). Les « *sabb-lekk* » ou *gëwël* (ceux qui vivent de la parole) sont les griots, ils accomplissent les fonctions d'artistes chanteurs, d'historiens oraux (mémorialistes, généalogistes) ou de laudateurs. Les « *ñoole* » quant à eux représentent une caste à part car n'étant ni des artisans ni des artistes chanteurs mais ils se rapprochent des « *sabb lekk* » à travers leur liberté et leur excès de parole (*waxkat*).

Majhemout Diop (1985, p45) nous donne une structuration de la société de castes qui présente quasiment les mêmes métiers que ceux fournis par Diop (1981). En effet, selon Diop (1985), les castes inférieures obéissaient à une division du travail qui déterminait leur statut.

On distingue ainsi les forgerons et les bijoutiers dont leurs fonctions étaient de fabriquer les armes de guerres et les bijoux destinés aux nobles. Les cordonniers travaillant avec le cuir, fabriquaient les fourreaux pour les militaires mais aussi le décor pour la cavalerie du roi. Les boisseliers (Laobés) sont les spécialistes du bois, « ils sont bien organisés, et ont un chef en leur sein appelé *Malaw* ». Pendant que les hommes travaillaient le bois, les femmes s'adonnaient à la fabrication de l'encens (Thiouraye) qui est un produit hautement apprécié dans le ménage. Nous avons enfin les *gëwëls*, les *Mabo*, les *Wambambé* qui peuvent être désignés comme des griots dont les fonctions peuvent différer sur certains points. Ils sont les messagers du roi, participent aux guerres en leur qualité de documentalistes, animent les grandes cérémonies en chantant des louanges et en battant le tam-tam.

Nous retenons ainsi que la majeure partie des études sur le système des castes aboutissent à une définition faisant apparaître les principaux caractères que sont l'endogamie, l'hérédité et la spécialisation (C.A Diop 1987, A.B Diop 1981, M. Diop 1985). A travers ce critère de spécialisation professionnelle, on note que les principaux métiers artisanaux répertoriés au niveau des sociétés de castes (dans le contexte sénégalais) sont les forgerons ou bijoutiers, les boisseliers (sculpteurs), les cordonniers et les tisserands.

1.2. Entrepreneuriat et entrepreneur

Malgré la multiplicité des travaux publiés dans le domaine de l'entrepreneuriat, les auteurs peinent à s'accorder sur une définition unique de ce concept. Cela peut être expliqué par l'aspect évolutif de l'entrepreneuriat par rapport aux caractéristiques personnelles et psychologiques de l'entrepreneur, les aspects sociaux, surtout comme facteurs d'émergence, et les comportements de gestion.

Ces différences ne doivent pas être vu négativement parce que la plupart de ces auteurs définissent le terme par rapport à un paradigme ou un domaine bien déterminé. Pour mieux contextualiser le terme il conviendra de s'appuyer sur l'aspect empirique et pratique de l'entrepreneuriat que sur son aspect théorique.

L'entrepreneuriat renvoie à des aspects tellement hétérogènes qu'il devient difficile de se fier à une seule définition. Il devient ainsi utile de se référer à différentes approches conceptuelles (Fayol et Verstraet 2005) pour mieux cerner le phénomène complexe qu'est l'entrepreneuriat dans sa globalité.

Selon Ronstadt (1984) cité par Chapados, le terme entrepreneur remonte au Moyen-Age où il désignait la personne tel le bâtisseur de cathédrale, qui assumait la réalisation d'une tâche, sans en assumer les risques. Depuis cette époque l'entrepreneuriat connu une grande évolution plusieurs auteurs se sont investis dans le domaine de l'entrepreneuriat constatant.

Au 18^e s les études autour de ce terme vont lui associer la notion de risque de profit ou de perte. L'auteur Adam Smith ne fait pas la distinction claire entre l'intérêt du capitaliste et le profit de l'entrepreneur tandis que Jean baptiste Say, l'un des pères du concept, fait cette distinction entre le profit de l'entrepreneur et celui du capitaliste. Pour lui, l'entrepreneur est « *celui qui achète certains services, les réunit dans un arrangement déterminé afin d'obtenir une valeur supérieure à la somme des services achetés, ceci dans un marché soumis à l'offre et à la demande* ».

Schumpeter (1934) associe le concept à la notion d'innovation, l'innovation étant définie comme tout changement porteur de profit nouveau il conçoit ainsi l'entrepreneuriat comme étant « *ce qui amène une innovation, un changement dans la combinaison des facteurs de production. Il peut s'agir d'un individu, d'un groupe, d'une action ou d'une entreprise, mais le caractère entrepreneurial est perdu lorsque l'entreprise est établie* ». L'emphase est mise

sur le rôle, la fonction, sur le fait même d'innover en économie. La notion de croissance est corollaire à cette notion d'innovation.

En conciliant les principales perceptions des différents courants de pensée Louis Jacques Filion (1988) propose une définition très synthétique et représentative de l'entrepreneur en ces termes : « un entrepreneur est une personne imaginative caractérisée par une capacité à se fixer et à atteindre des buts. Cette personne maintient un niveau élevé de sensibilité en vue de déceler des occasions d'affaires. Aussi longtemps qu'il ou elle continue d'apprendre au sujet d'occasions d'affaires possibles et qu'il ou elle continue à prendre des décisions modérément risquées qui visent à innover, il ou elle continue de jouer un rôle entrepreneurial ».

L'entrepreneuriat est un domaine de recherche qui peut être qualifié de pré-paradigmatique. Les auteurs s'identifient à différentes écoles de pensées donnant à chacun une perception plus ou moins différentes de l'entrepreneuriat. Selon Verstraet et Fayolle (2005), « *il convient alors de montrer davantage à la communauté de la recherche ses écoles de pensée, ses courants ou plus encore ses paradigmes pour qu'un relatif consensus puisse, non pas régir les programmes de recherche mais offrir un cadre minimal d'accumulation des connaissances* ».

En ce sens, ces auteurs essaient de concilier les grilles paradigmatiques en combinant les quatre paradigmes de l'entrepreneuriat à savoir le paradigme de l'opportunité, le paradigme de la création d'une organisation, le paradigme de l'innovation et celui de la création de valeur. En mettant en évidence les liens entre ces paradigmes ils définissent l'entrepreneuriat comme une « *initiative portée par un individu (ou plusieurs individus s'associant pour l'occasion) construisant ou saisissant une opportunité d'affaires (du moins ce qui est apprécié ou évalué comme tel) dont le profit n'est pas forcément d'ordre pécuniaire, par l'impulsion d'une organisation pouvant faire naître une ou plusieurs entités, et créant de la valeur nouvelle (plus forte dans le cas d'une innovation) pour des parties prenantes auxquelles le projet s'adresse* ».

Suite à une étude de la littérature et de l'appréhension des auteurs de différents paradigmes, Pierre-André Julien et Louise Cadieux (2010) considèrent que la définition de l'entrepreneuriat englobe non seulement la création d'entreprises, et le rôle des entrepreneurs dans celle-ci, mais également les changements au niveau de la direction et de la propriété, tels que le rachat ou la reprise d'une entreprise existante, l'innovation sous toutes ses formes à l'intérieur des entreprises pérennes, ou encore les ajustements dans ces entreprises pérennes pour faire face à l'évolution des marchés et satisfaire les besoins socio-économiques des

individus. Ils définissent ainsi l'entrepreneuriat comme « *l'action humaine, soutenue par le milieu environnant, pour générer de la valeur sur le marché à travers la création ou le développement d'une activité économique, évoluant avec cette valeur et finalement affectant l'économie, et ce, dans le but de mieux répondre aux besoins individuels et collectifs d'un territoire* ».

Pour définir la notion d'activité entrepreneuriale, Paturel (2005) utilise l'approche de Bruyat (1993) constituée du « *processus de changement pour l'individu* » d'un côté et le « *processus de création de valeurs nouvelles* » de l'autre. En complément de ces deux approches Paturel intègre dans sa grille d'analyse la considération d'une opportunité (paradigme de l'opportunité d'affaire) qui sera exploitée dans une organisation (paradigme de la création ou de la reprise d'une organisation). Il conçoit ainsi l'activité entrepreneuriale comme une « *activité créatrice de valeur ou d'économie de perte de valeur, impliquant un changement de diverses natures pour l'individu et/ou dans l'environnement (innovation), et intégrée dans une organisation créée ou reprise* ». Ce qui signifie que toute activité réglementée ou non peut être incluse lorsqu'elle implique des changements et/ou créations de valeur ou d'économie de perte de valeur, pour l'individu et son organisation

1.3.Intention entrepreneuriale :

Une intention peut-être définie comme l'envie ou la résolution prise par une personne d'agir et d'atteindre un ou des objectifs fixés à l'avance. Sa décision de passer à l'action étant quasiment définitive. Dans le cadre de l'entrepreneuriat, l'étude de l'intention reste un élément déterminant pour comprendre le processus en amont de la création ou reprise d'entreprise (krueger et Brazeal 1994 ; Emin 2003). Elle permet aussi de prévoir dans certains cas les éventuelles trajectoires de l'entrepreneur ou l'entreprise.

Selon Ajzen (1991), l'intention est comme un indicateur de volonté et un ensemble d'efforts dont on est prêt à fournir pour passer à l'acte d'entreprendre ou encore une motivation qui entraîne l'« effet de l'action ». Sous l'impulsion des travaux de cet auteur (à travers la théorie du comportement planifié) et ceux de Shapero et Sokol (1982) plusieurs recherches ont été conduites dans le but d'identifier et de comprendre les facteurs psychologiques permettant de prédire et de comprendre les comportements. Ces travaux effectués dans le domaine de la psychologie sociale ont été mis en pratique pour la première fois en entrepreneuriat par Krueger et Casrud (1993) afin d'étudier les déterminants de l'intention. Pour ces derniers l'intention est « une structure cognitive qui inclut les fins et les moyens ».

Tounes (2003), écrit que « *l'intention est, certes, une volonté individuelle qui s'inscrit dans un processus cognitif mais elle est fonction des contextes socioculturels et économiques* ». Cela signifie que même si l'impact du contexte socioculturel (qui s'apparente aux normes sociales d'Ajzen, 1991) est minimisé dans certaines études sur les pays riches (Emin 2004), celui-ci garde toute sa pertinence au niveau des sociétés de culture communautaire comme les sociétés africaines.

Sur la base des différentes théories portant sur le processus en amont de l'acte d'entreprendre les principaux modèles d'intentions utilisés (Ajzen 1991 ; Shapero et Sokol 1982) sont constitués des variables suivantes : la désirabilité et la faisabilité perçue de Shapero et Sokol ; l'attitude personnelle envers le comportement, la norme sociale et le contrôle comportemental perçu d'Ajzen. Ces modèles sont par la suite repris par différents chercheurs (Krueger et Casrud 1993 ; Krueger et al 2000 ; Emin 2004 ; Zitouni 2007 ; Kolvereid et Isaksen, 2006; Liñan et Chen 2009) en les modifiant ou en intégrant certaines variables jugées pertinentes selon le contexte de l'étude.

1.4.Artisanat :

L'artisanat, de façon générale, est la production de produits ou services grâce à un savoir-faire particulier et hors contexte industriel. Il joue un rôle important dans le développement économique et social du Sénégal⁷.L'acception la plus répandue du mot « artisanat » est celle qui couvre le secteur économique de fabrication d'objets décoratifs réalisés souvent manuellement avec des matériaux et outils traditionnels, par une main d'œuvre locale.

Au Sénégal, les textes officiels stipulent que : « est artisanale, l'entreprise remplissant cumulativement les deux critères suivants »

- exercer une activité mentionnée dans l'arrêté n° 05550 du 10 mai 1988 fixant la liste exhaustive des activités artisanales (liste des 120 corps de métiers) ;
- avoir au plus 5 salariés permanents, non compris les apprentis ou aides familiaux (en général, enfants du patron ou de ses relations). Le nombre de 5 salariés ne concerne pas les GIE, les coopératives et les groupements qui peuvent disposer d'une main-d'œuvre plus importante⁸.

⁷ <http://www.ansd.sn/ressources/ses/chapitres/9-artisanat-thies2013.pdf>

⁸ Direction de l'artisanat/Direction de la prévision et de la statistique, 1992, « Recensement national des artisans au Sénégal », juillet, p3.

L'artisanat est réparti en trois sections à savoir :

- l'artisanat de production ou de transformation : qui est toute activité de transformation ou de fabrication de produits semis – finis ou finis qui apportent de la valeur ajoutée à des matières premières locales ou importées ;
- l'artisanat de service : qui est l'ensemble des activités de réparation, de maintenance, d'entretien, de restauration d'une œuvre d'art et de toute autre activité de prestation de service de nature artisanale ;
- l'artisanat d'art : qui se distingue des autres par son caractère artistique qui implique la créativité de l'auteur et qui a une forte connotation culturelle⁹.

Mis à l'épreuve de certains critères de mesure de l'entrepreneuriat, l'artisanat est souvent sous-évalué à telle enseigne que son insertion dans le champ de l'entrepreneuriat est remise en question. Certains auteurs ayant fait des études sur l'entreprise artisanale et l'artisan essaient d'élucider les spécificités de l'artisanat permettant de l'intégrer dans le monde de l'entrepreneuriat (Kizaba, 2006 ; Polge 2008).

Selon Kizaba (2006), l'activité artisanale peut être insérée dans le champ de l'entrepreneuriat lorsqu'elle est « *créatrice de valeur, porteur d'innovation, développeur d'opportunités d'affaires, bref qu'elle participe à la croissance du pays par la croissance de son entreprise* ».

Polge (2008) propose une étude sur la possibilité de concilier « entreprise artisanale » et « *stratégie entrepreneuriale de développement* ». Il en ressort que même si les artisans tiennent beaucoup à leur métier, à la reproduction des pratiques routinières « *L'entreprise artisanale évolue aujourd'hui derrière une fragile alchimie alliant la tradition et l'innovation* ». Ce qui signifie que l'ancrage des artisans sur les pratiques traditionnelles ou les modes de production routinières n'entrave pas l'adaptation du métier aux exigences de la modernité pouvant permettre de le considérer comme une activité entrepreneuriale.

⁹ <http://www.statsenegal.sn/publications-statistiques/regionales/func-startdown/79/>

Section 2. Revue de la littérature et hypothèses de recherche

Plusieurs études ont été faites dans divers pays où la stratification de la société revêt des caractéristiques similaires au système des castes. Ces études effectuées par différents auteurs ont été d'un grand apport dans le domaine de la recherche scientifique, permettant ainsi de comprendre le fondement du système des castes, ces principales caractéristiques ainsi que son évolution selon les réalités culturelles relatives aux zones d'études.

Les avancés scientifiques dans ce domaine ont permis de comprendre plusieurs aspects du système des castes, de remonter à leurs origines et d'analyser leurs mutations. Il convient alors d'étudier la disposition actuelle de certains aspects socio-économiques découlant de ce mode d'organisation traditionnelle, à l'instar des métiers artisanaux dans une économie moderne et marchande.

2.1.Place de la spécialisation professionnelle et de l'hérédité dans le système des castes

Au Sénégal, le système des castes est un type d'ordre social. Il constitue au sein de la société wolof, un système issu d'une époque certainement lointaine dont certains critères se maintiennent avec une persistance remarquable. Ayant une forte tendance vers la hiérarchisation, il divise la société en différentes sphères distinctes ayant chacune une fonction particulière dans la communauté. Selon Cheikh Anta Diop (1987), « *la caste n'est autre qu'une profession considérée dans ses rapports dialectiques avec la société, une profession avec l'ensemble des avantages et inconvénients que comporte son exercice* ».

Les sociologues s'entendent pour la plupart sur les caractères les plus apparents des sociétés de caste en définissant cette dernière d'une manière à mettre en exergue l'importance de la division du travail dans la stratification sociale. Sur ce, A.B Diop (1981) considère généralement les sociétés de castes comme des groupes héréditaires, endogames, à spécialisation professionnelle, entretenant des relations de types hiérarchiques. On note que dans ces sociétés, la disposition hiérarchique des individus se définissait en fonction des différents métiers. L'auteur confirme dans ses hypothèses que l'endogamie, l'hérédité et la spécialisation professionnelle sont très souvent évoquées par les chercheurs pour désigner les caractéristiques fondamentales de la caste.

En effet, d'autres apports scientifiques ont permis de nous édifier sur les caractéristiques qui régissent le système des castes. Etant donné la présence de ce type de division hiérarchique dans plusieurs sociétés éloignées les unes des autres, nous serons tentés de croire que la

spécificité culturelle de celles-ci ne présenterait pas de similarités entre les caractéristiques qui les régissent. La réalité en est autres, puisque les études de Diop (1987), Dumézil (1956) en Inde de Tamari (1988 ; 1997 cité par Mbow, 2000) en Afrique Occidentale font apparaître l'existence dans ces sociétés de castes une division du travail qui se transmet au fil des générations par le phénomène d'hérédité.

Selon Mbow (2000) les castes de l'Afrique occidentale (zone sahélo-soudanienne, régions limitrophes du Sahara et de l'Afrique forestière), les plus connus sont associés au travail du fer, du bois ou du cuir, ou encore au domaine musical. Ces métiers correspondent à ceux que l'on trouvait au niveau du système des castes wolof en référence aux travaux de Diop (1981). On constate qu'ils sont toujours présents dans le registre des métiers au Sénégal plus précisément dans le domaine de l'artisanat. Si cela a été possible c'est parce que la spécialisation dans le travail a abouti à la transmission héréditaire du métier dans le système des castes, à l'échelle familiale et individuelle (Diop 1987).

Hypothèse 1 (H1): L'hérédité et la spécialisation professionnelle sont à la base de la diffusion du savoir et du savoir-faire observés dans l'entreprise artisanale.

L'acceptation de l'importance de la spécialisation professionnelle dans la stratification sociale, par la majeure partie des auteurs, ne signifie pas pour autant qu'elle soit considérée de manière unanime comme origine et fondement du système des castes.

La position de Dumont (1967) qui voudrait que toute étude sur le système des castes repose sur l'opposition religieuse du pur et de l'impur peut être observée dans l'orthodoxie hindoue. En effet, dans cette société les différences de pureté entre castes imposent des normes de comportements et de division du travail entre niveaux hiérarchiques distincts. Les travaux de Guilhem Cassan (2015) nous montrent la division de la société indoue (en fonction de la pureté de leur activité) dans laquelle on retrouve : *les Brahmanes* (prêtres et enseignants), les *Kshatriyas* (guerriers et seigneurs), les *Vayshas* (marchands et propriétaires terriens) et les *Shudras* (castes de service). Les trois premiers varnas (les divisions sociales ou castes) sont les hautes castes dites deux fois nées, tandis que les *Shudras* rassemblent les membres des basses castes.

L'hypothèse de Dumont (1967) stipule que le fondement théorique du système des castes est d'ordre idéologique car se trouvant dans l'opposition religieuse du pur et de l'impur ce qui signifie que tout autres caractéristiques du système des castes est conséquente à cette opposition. Les travaux de cet auteur ont fait l'objet de plusieurs critiques du fait de la

spécificité de ces hypothèses. En effet, ses études ont été faites dans la société hindoue et les critères retenus pour qualifier le système de castes ne peuvent pas faire l'objet d'une généralisation.

Selon Georges Dumézil (1956 et 1958, cité par Penda Mbow, 2000), concernant les éléments de mise en place du système des castes, le choc des cultures en serait un élément déterminant. Dans une étude effectuée sur les sociétés indo européennes, l'auteur évoque une transformation d'une société d'ordre vers une société de castes à la fin de la période védique conduisant à une division de la société des ordres en trois « couleurs » (varna).

Cependant la littérature sur ce domaine nous montre que la spécialisation professionnelle comme origine et fondement de la société de caste est la thèse la plus soutenue. En effet, A.B Diop (1981) considère que le fondement réel du système des castes wolof réside dans la spécialisation professionnelle et fonctionnelle et il en est certainement ainsi dans bien d'autres cas au Sénégal. L'auteur Cheikh Anta Diop (1987) estime que « les castes en Inde correspondent à une division du travail à l'exclusion de toute différenciation ethnique, puisqu'aussi bien un Dravidien peut être un Brahmane ».

H1.1 : le système des castes repose sur les types de spécialités professionnelles dont certaines se manifestent de nos jours au niveau de l'artisanat.

Ces hypothèses viennent conforter la thèse de la spécialisation professionnelle comme la base sur laquelle repose cette stratification sociale même s'il convient par ailleurs que ce critère professionnel, fonctionnel ne peut expliquer à lui seul les autres caractéristiques des groupes que sont les castes : hérédité, endogamie (répulsion, mépris), hiérarchie etc.

Si la spécialisation professionnelle représente l'origine et le fondement du système des castes, il convient alors d'étudier le processus qui a permis la subsistance des principaux métiers traditionnels au niveau de l'artisanat.

Le phénomène de l'hérédité comme on l'a montré précédemment est l'un des caractères les plus apparents du système des castes. D'après C.A Diop (1987) la spécialisation dans le travail a abouti à l'hérédité du métier dans le système des castes aussi bien à l'échelle familiale qu'individuelle. On constate par la suite que le respect de la transmission de la caste par hérédité s'est vu diminué par le phénomène de mobilité sociale même s'il ne le détruit pas carrément (Diop 1987). L'auteur précise que « la mobilité sociale résultant de la mobilité professionnelle ne détruit pas l'une des caractéristiques du système des castes qu'est l'hérédité de caste qui se

maintient même si l'héritage de la profession n'est plus assumé. Elle est restreinte, s'opérant à l'échelle de groupes déjà proches dans la société traditionnelle ». Cela signifie que l'on observait des changements de profession au sein de la même caste ou entre castes traditionnellement proche et entretenant des relations sociales étroites.

Cette mobilité sociale n'était pas possible dans le cas où un *ñeeño* tend à exercer une fonction destinée aux *gées*. Ce qui fait que le caractère entrepreneurial des individus castés n'était pas entravé par le phénomène de mobilité professionnelle ou sociale.

H1.2 : L'hérité a une influence positive significative sur la transmission du savoir et du savoir-faire observés dans l'entreprise artisanale

2.2. Les déterminants de la propension à entreprendre à partir des modèles d'intention :

La recherche en entrepreneuriat a fait couler beaucoup d'encre notamment dans les facteurs pouvant justifier l'intention d'entreprendre ou même les facteurs déterminants les différentes trajectoires que peuvent emprunter les entrepreneurs (Norris F. Krueger et Deborah V. Brazeal, 1994 ; Ajzen (1991) ; Li (2007) ; Fayolle et al 2010). Les auteurs s'appliquent ainsi à la compréhension du processus entrepreneurial en amont ou en aval de la création d'entreprise à travers des études scientifiques aboutissant à des hypothèses variées.

2.2.1. Le rôle de l'intention dans le processus entrepreneurial :

Krueger (2007) considère que le point de départ de ces recherches se fonde sur l'hypothèse selon laquelle chaque acte entrepreneurial est précédé d'une intention par la voie de réflexion, de planification, de préparation, etc. L'intention est donc considérée comme la mesure de la volonté ou l'ensemble des efforts que l'individu est prêt à fournir pour accomplir son désir d'entreprendre (Ajzen, 1991). Cela a suscité une attention particulière de la part des chercheurs à l'égard des facteurs explicatifs de l'intention d'entreprendre car au-delà de la compréhension du processus décisionnel ces facteurs permettront d'expliquer certains comportements en aval de la création d'entreprise.

L'étude de l'intention d'entreprendre est capitale dans la mesure où celle-ci permet de déterminer les variables intermédiaires explicatives de l'acte d'entreprendre. Selon Maroua Zineelabidine et al (2018, p2), la majeure partie des chercheurs évoluant dans le domaine de la création ou reprise d'entreprise s'entendent sur l'importance de l'intention dans le processus entrepreneurial. Ils considèrent ainsi que « l'approche intentionnelle représente le carrefour des

différentes approches du champ entrepreneurial permettant de décrire en profondeur le phénomène de l'acte entrepreneurial et ses antécédents pour essayer de le comprendre et de l'expliquer ». L'intention est le meilleur prédicateur du comportement planifié, à la fois conceptuel et empirique (krueger et Carsrud, 2007)

Différents modèles d'intention sont alors utilisés pour l'étude des comportements entrepreneuriaux. Les chercheurs se sont longtemps concentrés sur les liens existants entre les caractéristiques individuelles et démographiques et la décision d'entreprendre. Ces études effectuées pour la plupart à la fin des années 1980 ont cherché à déterminer le profil d'un entrepreneur sur la base des facteurs psychologiques et des traits de personnalité pouvant expliquer les orientations aboutissant à la réussite ou l'échec d'une entreprise. Cette approche descriptive fera l'objet de plusieurs controverses puisque l'on considère que les traits de personnalité et les facteurs psychologiques à eux seuls, ne distinguent pas les entrepreneurs qui réussissent de ceux qui échouent (Brockhaus et Horwitz, 1986 ; Gartner, 1988 ; Audet, 2001 cité par Yi fan Wang, 2010).

Pour pallier aux insuffisances de l'approche centrée sur les critères individuels l'approche comportementaliste a vu le jour dans les années 1990. Celle-ci considère l'entrepreneur à partir de ses actions, son comportement et non sur ses traits de personnalité. Les auteurs défendant cette hypothèse considèrent que le choix de carrière entrepreneuriale dépend « des compétences cumulatives par un processus d'apprentissage dynamique et évolutif » (Zineelabidine et al 2018). Le contexte social, culturel, politique et économique prend alors une position importante dans la définition de la trajectoire entrepreneuriale.

Au fil des années, l'étude du phénomène entrepreneurial prend une nouvelle orientation qui se matérialise à travers l'approche processuelle (ou interactionniste). Cette dernière consiste en une combinaison des approches précédentes par l'intégration des aspects personnel, social, économique et culturel (Shane, 2003)¹⁰. « Si l'approche descriptive cherche à comprendre le rôle de l'entrepreneur dans l'économie et la société, si l'approche comportementale explique les actes et les comportements des entrepreneurs en les situant dans leurs contextes spécifiques, la démarche processuelle a pour objet d'analyser dans une perspective temporelle et contingente, les variables personnelles et environnementales qui favorisent ou inhibent l'esprit d'entreprise, les actes et les comportements entrepreneuriaux » (Tounés, 2003 cité par Zineelabidine et al 2018, p.4).

¹⁰ A General Theory of Entrepreneurship: The Individual-opportunity Nexus 2003

Suivant cette approche, plusieurs modèles d'intention entrepreneuriale ont vu le jour. Les modèles les plus connus et les plus utilisés dans les recherches autour de l'intention sont le modèle de Albert Shapero et Lisa Sokol (1982) et la théorie du comportement planifié de Icek Ajzen (1991). Il convient alors d'étudier ces modèles car ils peuvent être utiles à la recherche sur l'intention entrepreneuriale dans le domaine de l'artisanat.

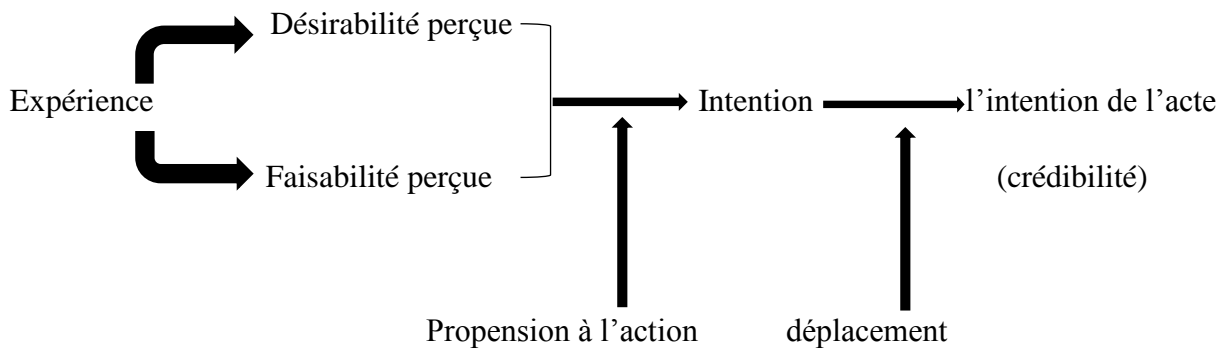
2.2.2. Le modèle de l'évènement entrepreneurial de Shapero et Sokol (1982)

Ces auteurs sont considérés comme les pionniers de la théorie sur l'intention dans le champ de l'entrepreneuriat. Le modèle de l'évènement entrepreneurial (MEE) est l'un des modèles les plus anciens et les plus connus dans ce domaine. Il permet de déterminer les facteurs explicatifs du choix de carrière entrepreneuriale plutôt que d'autres parcours professionnels. Son objectif consiste à montrer le rôle central que joue le comportement intentionnel dans le processus entrepreneurial (Krueger 1993). Shapero et Sokol (1982) partent du postulat qu'il y a toujours des événements déclencheurs du désir de changement dans la vie d'un individu. Les variables regroupés dans ce modèle sont au nombre de quatre :

- les facteurs de désirabilité indiquent l'ensemble des valeurs individuelles, environnementales et socio-culturelles qui amènent la personne à entreprendre ;
- les facteurs de faisabilité mesurent l'accès aux ressources financières humaines et techniques nécessaires, émanant de l'environnement économique, politique et socio-culturel ;
- les facteurs psychologiques ou propension à agir, prédisposent l'individu à l'action ;
- les facteurs précédant l'acte entrepreneurial représente une situation précipitant l'acte entrepreneuriale (déplacement négatif, positif ou situation intermédiaire).

L'interaction de ces variables conduit l'individu à l'acte d'entreprendre. Le modèle de Shapero et Sokol (1982) a été repris par Krueger en y intégrant le concept de l'intention dans le processus entrepreneurial. Krueger considère que l'individu animé d'une intention ne décide de se lancer dans une carrière entrepreneuriale que s'il conçoit que cet acte est « crédible ». Ce qui signifie que l'intention dépend de la désirabilité et de la faisabilité perçue.

Figure 1 : Modèle de Shapéro d'après Krueger (1993)



Source : Krueger N. Jr et Casrud A. (1993)

2.2.3. Le modèle d'Ajzen (1991)

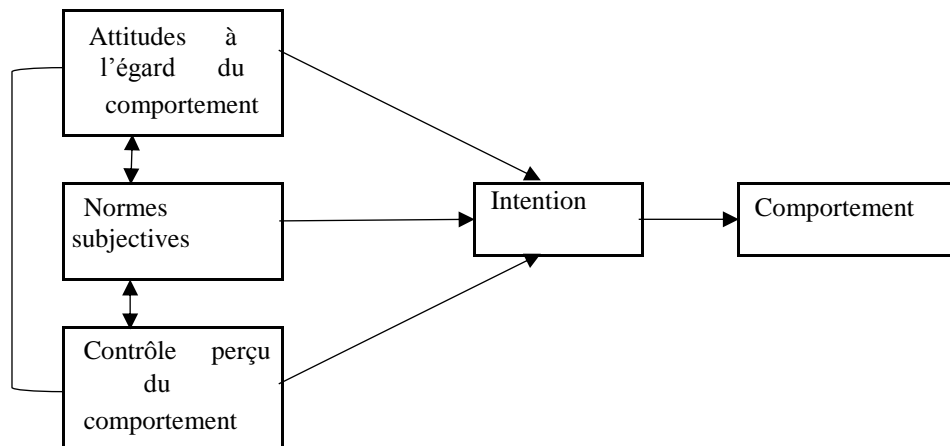
A partir de la théorie du comportement planifié (TCP) Ajzen (1991) définit l'un des modèles d'intention les plus utilisés pour déterminer les facteurs influençant le comportement entrepreneurial et le processus de création d'entreprise. La théorie du comportement planifié représente un prolongement de la théorie de l'action raisonnée de Ajzen et Fischbein (1980) dont l'objectif était d'expliquer que les comportements d'un individu ne sont pas seulement dictés par sa volonté mais aussi par le degré de connaissance de ses aptitudes et ses ressources.

L'auteur met un accent sur l'importance de l'intention en considérant que plus l'intention est forte plus l'individu est disposé à concrétiser sa vision. L'intention est déterminée par trois facteurs :

- l'attitude personnelle envers le comportement : elle mesure le degré d'évaluation ou de perception favorable ou défavorable qu'à l'individu sur un comportement. Elle peut varier en fonction des connaissances ou de l'expérience que l'individu possède sur l'acte d'entreprendre ;
- les normes sociales ou normes subjectives perçues (facteurs socioculturels) : elles découlent de l'environnement social de l'individu c'est-à-dire la famille, l'ethnie, les amis, les employeurs etc. La norme sociale perçue représente la perception de l'acteur sur ce que les personnes proches de lui pensent de la réalisation ou non de l'action (Tchagang 2017). S'agissant du contexte de création ou de reprise d'entreprise, la norme subjective dépend à la fois de l'encouragement attendu par l'individu de la part de son entourage proche et de son niveau de détermination personnelle (Kolvereid 1996) .Elle réfère alors à la pression sociale que l'acteur subit;

- le contrôle comportemental (les facteurs contextuels) : Il est relatif au degré de connaissance et de contrôle de l'acteur sur ses compétences et les ressources nécessaires pour réaliser l'acte. Le contrôle comportemental se réfère à la perception d'un individu de la facilité ou de la difficulté d'accomplir un comportement donné. Cette variable a été ajoutée suite à la reprise du modèle de l'action raisonnée (Ajzen, Fischbein 1980) par Ajzen en 1991.

Figure 2 : la Théorie du Comportement Planifié



Source : Ajzen (1991)

Les modèles de Shapero, Sokol (1982) et d'Ajzen (1991) sont les bases sur lesquelles beaucoup de travaux sur l'intention entrepreneuriale ont été réalisés. Pour une meilleure compréhension du phénomène d'intention entrepreneuriale, certains auteurs ont eu à combiner ces deux modèles à travers leurs variables (Krueger et Brazeal ,1994 ; Krueger, Reilly et Carsrud, 2000) en fonction des contextes d'étude. Des similarités ont été alors soulignées par Krueger et Brazeal (1994) sur les variables utilisées sur ces deux modèles. En effet, ces auteurs considèrent que les attitudes et les normes sociales proposées dans le modèle d'Ajzen (1991) renvoient au concept de désirabilité de Shapero et Sokol (1982) et les perceptions du contrôle comportemental se rapprochent du concept de faisabilité de Shapero et Sokol (1982).

En se référant aux travaux sur l'entrepreneuriat dans le contexte africain notamment sur les facteurs incitatifs au choix d'une carrière d'entrepreneur, les normes sociales exercent souvent une influence considérable (Badraoui et Kamana 2004 ; Simen 2012 ; Tchagang 2017). En effet, l'entrepreneur africain est régi par un ensemble de valeurs, de cultures, de structures sociales, de comportements et d'attitudes qui le relie à sa communauté.

Les normes socioculturelles se reflètent alors sur le comportement de l'entrepreneur africain dans son choix de carrière, sa perception des opportunités, sa créativité et bien d'autres critères. Dans le contexte de l'artisanat sénégalais, le système des castes s'inscrit dans ce sillage. Bien étant très anciens, les types de métiers issus de la spécialisation professionnelle et certaines pratiques des gens de castes se reflètent toujours dans les métiers artisanaux.

Toutefois les études autour de l'intention entrepreneuriale aboutissent à des conclusions diverses. Si certaines études ne trouvent pas un impact significatif des normes sociales (Krueger, Reilly et Carsrud, 2000 ; Emin, 2004), d'autres lui attribue un effet positif significatif sur la propension à entreprendre (Liñan et Santos 2007 ; Labazée 1995 ; Kolvereid 1996).

Hypothèse 2 (H2): La propension à entreprendre dans l'artisanat est influencée positivement par les normes sociales.

2.3.Un entrepreneuriat collectif ou de famille

Dans le contexte économique actuel, les artisans usant d'outils rudimentaires se font de plus en plus rare à cause des raisons dont on a cité précédemment. La conjoncture économique entre autres a bouleversé certaines dispositions de la caste comme le respect des fonctions assignées, la hiérarchie, l'hérédité, etc. A.B Diop (1981) observe dans la société wolof une convergence dans le domaine professionnel mettant fin à la spécialisation héréditaire : les *gээр* pour qui les travaux manuels étaient prohibés commencent à exercer des métiers avec des outils modernes ; les *ñeeño* quant à eux abandonnent petit à petit l'artisanat traditionnel pour exercer d'abord des activités manuelles, commerciales ensuite d'autres sortes de professions.

A côté du maintien de certaines activités, la reconversion ou adaptation des métiers traditionnels a vu naître de nouveaux types d'entreprises se plaçant souvent dans la catégorie des PME, TPE évoluant dans le secteur informel et dont l'identité culturelle de la société sénégalaise exerce une influence sur leur mode de fonctionnement. Par manque de moyens de financement, certains entrepreneurs se débrouillent pour investir sur fond propre tandis que d'autres ont recourt à leur environnement direct c'est-à-dire les proches ou les parents. Ce phénomène est à l'origine de la mise en œuvre de plusieurs projets dont les acteurs issus d'un même milieu se regroupent afin de collecter les moyens financiers, matériels et humains leur permettant de monter une entreprise.

Dans d'autre cas, le choix d'une carrière d'entrepreneur peut tout simplement être basé sur la reproduction du modèle parentale. Selon Krueger (1990), ce choix peut être fortement

influencé par les modèles reçus de la famille. Cela veut dire que la propension à entreprendre est plus élevée chez les individus dont certains membres de la famille sont entrepreneurs.

La tendance d'un entrepreneuriat collectif se matérialise majoritairement sous la forme d'une entreprise familiale. Cette dernière exerce un poids non négligeable sur l'économie africaine en général et sénégalaise en particulier. L'entreprise familiale n'a pas une définition acceptée de manière consensuelle (Hoy, 2003 ; Arrègle et Mari 2010 cités par Bah et al, 2017) mais une interprétation classique permet de la caractériser par une double concentration du management et de l'actionnariat au sein d'une même famille (Christensen, 1953). Quant à Bounkou-Bazika (2005, cité par Bah et al., 2017, p.6), l'entreprise familiale est « une unité chargée de produire et d'écouler sur le marché des biens et services appartenant à des personnes unies par des liens de consanguinité directs ou indirects usant de contrats non formalisés, dont l'objectif prioritaire est l'obtention d'un profit minimal permettant la sécurisation du capital investi et la survie des membres de la famille ».

Selon Serge Simen (2012), l'acceptation du postulat de base selon lequel l'entreprise familiale serait celle dans laquelle les membres d'une même famille contrôlent l'essentiel des activités d'organisation, de direction et de gestion de l'entreprise, permet de convenir qu'elle est la forme d'association la plus représentative dans les entreprises du secteur informel, des PME et des TPE au Sénégal. On note ainsi que 90% des entreprises sénégalaises sont d'origine familiale et génèrent entre 60% et 70% du PNB¹¹. Elles recouvrent toutes les formes de sociétés, de l'entreprise individuelle à la société anonyme et évoluent dans divers secteurs. La famille est le noyau de la société sénégalaise à telle enseigne qu'elle exerce une influence sur les entrepreneurs concernant le mode de gestion de leurs entreprises.

Plusieurs études ont été faites sur l'entrepreneuriat familial notamment dans les pays occidentaux. Du fait de leur spécificité à des populations occidentales, ces études ne sont pas forcément appropriées pour analyser l'entreprise familiale dans le contexte de la société sénégalaise. Le phénomène le plus récurrent dans la recherche sur l'entrepreneuriat familial reste la transmission des entreprises. Les recherches de Bah et al (2017) effectuées au Sénégal ont fait ressortir avec évidence des spécificités culturelles qui s'inscrivent dans le sillon de plusieurs travaux ayant commencé à questionner plus fortement les singularités culturelles des pratiques entrepreneuriales et de la transmission d'entreprise en particulier.

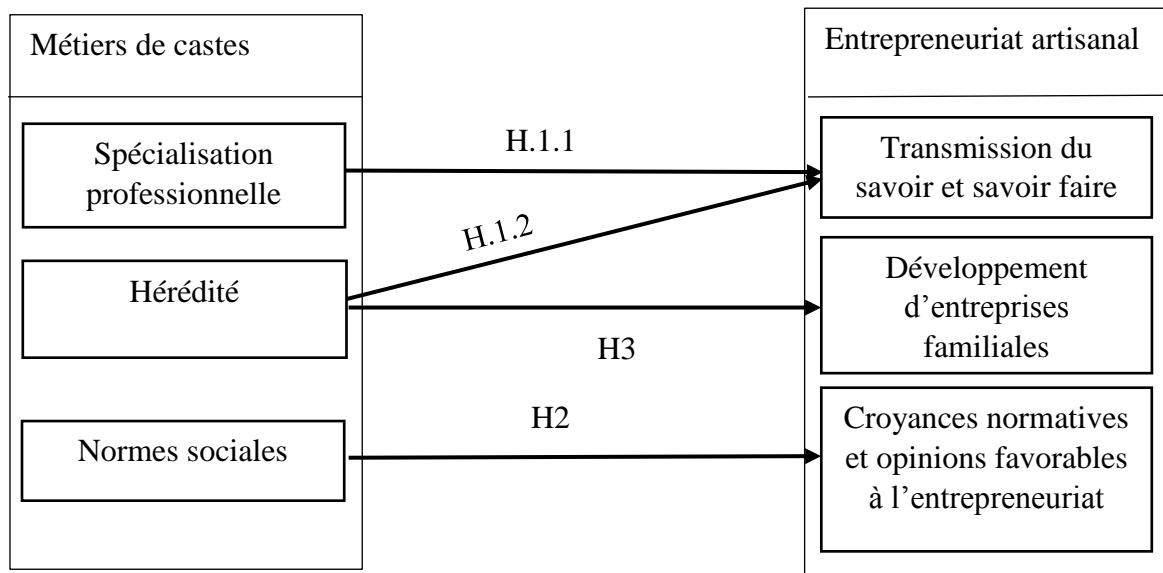
¹¹ Source : statistique de l'ANSD, 2008

D'après les auteurs le choix du successeur dans les entreprises sénégalaises est fait suivant une hiérarchisation possible des logiques de sélection par filiation, par hérédité ou par mérite, chacune d'elles exprimant des résonances culturelles. Le système des castes étant au centre de ce mode de gestion contribue fortement à la pérennisation des entreprises à travers ce critère d'hérédité.

Au Sénégal l'entreprise familiale se manifeste aussi à travers la récurrence d'entreprises portant un nom de famille suivi des locutions « et frère » ou « et fils » (exemple Ndiaye et frère ou Mbaye et fils) reprenant ainsi l'activité traditionnelle de la famille et employant plusieurs de ses membres. C'est souvent à travers les métiers traditionnels que les membres d'une famille se regroupent pour créer une entreprise et perpétuer cette activité en l'adaptant aux techniques de production modernes.

H3 : le phénomène d'hérédité issue du système des castes favorise le développement d'entreprises familiales dans l'artisanat

Figure 3 : MODELE DE RECHERCHE



CHAPITRE 2:

APPROCHE EMPIRIQUE

Section 1 : Méthodologie de la recherche

1.1.Approche épistémologique : le Réalisme

Tout travail d'ordre scientifique doit se baser sur une conception et une vision des choses. En ce sens, la position épistémologique choisit dans ce travail de recherche est le réalisme. Le réalisme est un courant épistémologique du 20^e siècle qui propose que les modèles scientifiques soient des approximations d'une réalité objective qui existe indépendamment de l'observateur.

Selon Franck Varenne, « le réalisme scientifique est la thèse selon laquelle une recherche scientifique validée produit des types de jugements ou de représentations qui sont d'authentiques connaissances au moins approchées de certains phénomènes, ces phénomènes subsistant comme des réalités indépendamment de la théorie scientifique elle-même, de l'observation ou encore des procédures de construction des représentations de ces phénomènes ou des procédures de preuves des jugements portant sur ces phénomènes. »¹²

Ce courant, contrairement au rationalisme, à l'empirisme et au positivisme, ne retient pas un mécanisme précis pour la progression des connaissances, mais reconnaît plutôt la complémentarité des différentes approches. La créativité de la démarche a son importance car même si elle est soumise à des règles logiques, elle permet de s'abstraire du carcan d'un formalisme parfois trop lourd. Le but étant d'approximer au mieux la réalité, peu importe la démarche. Le modèle sera valide s'il permet de faire des prédictions (Riopel, 2005, p.19).

Selon Chalmers (1987) le réalisme reconnaît que les théories décrivent, ou visent à décrire, ce à quoi ressemble réellement le monde. Il contient la notion de vérité. Pour lui la science cherche à formuler des descriptions vraies de ce qu'est le monde. En cette qualité, il n'est pas victime des critiques formulées à l'encontre de l'instrumentalisme, et semble de ce fait plus productif, en ouvrant davantage d'opportunités de développement.

Chez les réalistes, la tendance pédagogique consiste à insister sur la différence entre les modèles, qui sont construits par les scientifiques, et la réalité, qui existe indépendamment des modèles. Les modèles sont des approximations successives de la réalité (Riopel, 2005).

Le choix de cette posture épistémologique se justifie à travers la nécessité d'identifier les spécificités de l'entrepreneuriat artisanal dans le contexte sénégalais par rapport aux modèles connus jusqu'ici dans le domaine de l'entrepreneuriat. Mais aussi d'approximer au mieux la réalité à travers une méthode mixte combinant des données qualitatives et quantitatives. Dans

¹² Varenne 2012, p. 13.

cette section nous allons d'abord faire une étude du terrain, puis une présentation de la méthode de collecte de données et enfin la méthode de traitement des données.

1.2.Présentation du terrain et de l'échantillon

La région de Dakar ou encore la presqu'île du Cap Vert est la capitale de la république du Sénégal, son peuplement est souvent situé à la fin du 18^e siècle (1793) avec l'installation de la communauté Lébou. Cette communauté ainsi que la plupart établies dans la sous-région durant cette période, avait une disposition hiérarchique particulière. Suite au passage des puissances colonisatrices et l'instauration de nouvelles infrastructures à l'instar du port ou la gare ferroviaire, l'économie de la région connaît un essor sous l'impulsion du commerce d'arachide et des échanges avec des produits occidentaux.

1.2.1.Caractéristiques géographiques et démographiques de la région de Dakar

1.2.1.1.Structure géographique

La région de Dakar est située dans la presqu'île du Cap Vert et s'étend sur une superficie de 550 km², soit 0,28% du territoire national. Elle est comprise entre les 17° 10 et 17° 32 de longitude Ouest et les 14° 53 et 14° 35 de latitude Nord. Elle est limitée à l'Est par la région de Thiès et par l'Océan Atlantique dans ses parties Nord, Ouest et Sud¹³.

La région de Dakar est constituée de quatre départements à savoir Dakar, Pikine, Guédiawaye et Rufisque. Les arrondissements sont au nombre de dix: quatre (04) dans le département de Dakar (Almadies, Dakar Plateau, Grand Dakar, Parcelles Assainies), un (01) dans celui de Guédiawaye et qui porte le même nom que le département, trois (03) dans celui de Pikine (Dagoudane, Niayes, Thiaroye) et deux (02) dans celui de Rufisque (Rufisque, Sangalkam).

La position de la région par rapport à l'Océan atlantique lui procure un statut de carrefour avec les pays de l'Europe et de l'Amérique dans le cadre des échanges commerciaux qui se font à travers les ports. La présence près du port, le long de la baie de Hann, de Rufisque jusqu'à Bargny, de grosses unités industrielles de transformation de produits destinés à l'exportation, la manufacture de produits destinés au marché local, fait de Dakar un véritable centre industriel de la sous-région.

¹³ Idem

L'un des avantages de la région de Dakar est qu'elle représente une zone attrayante très prisée par les touristes. Cela confère à l'artisanat ainsi qu'à d'autres secteurs de l'économie des débouchés sur les opportunités de vente et les investissements étrangers.

1.2.1.2. Caractéristiques démographiques

La projection de la population totale du Sénégal en 2019 est estimée à 16 209 125 habitants avec une légère domination des femmes. Dakar est la région la plus peuplée du pays, elle abrite près du quart de la population totale soit 23,2% qui se chiffrent à 3 732 284 en 2019¹⁴. Cette disproportion de la population est certainement due au fait que Dakar est plus dotée en infrastructures économiques, sociales et culturelles favorisant ainsi le phénomène d'exode rural et l'implantation de plusieurs entreprises du fait de sa position géographique.

La population dakaroise possède un potentiel important en main d'œuvre, la structure par âges montre que la population de la région de Dakar demeure très jeune en 2007, avec 45,1% ayant moins de 20 ans. Si l'on considère l'ensemble de la population jeune, c'est-à-dire celle de moins de 35 ans, cette proportion se situe à 72,6%. C'est donc dire que les jeunes représentent plus des deux tiers de la population de la région de Dakar.

¹⁴ <http://www.ansd.sn/>

Tableau 1 : Structure par âge et sexe de la région de Dakar en 2017

Groupe d'âges	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
0-4	254137	246336	500473
5-9	189553	182813	372366
10-14	166937	170189	337126
15-19	149423	161386	310809
20-24	154627	166951	321578
25-29	171702	178032	349734
30-34	153890	153765	307655
35-39	128448	120671	249119
40-44	103624	98381	202005
45-49	74688	75228	149916
50-54	60686	61998	122684
55-59	51185	52502	103687
60-64	38956	39538	78494
65-69	26636	26040	52676
70-74	17565	17294	34859
75-79	9766	10026	19792
80 et +	7134	9196	16330

Source: Projections démographiques RGPFAE 2013

Source : SRSD de Dakar à partir des résultats du RNUAS de 2004

1.2.2. Les caractéristiques et atouts socio-économiques de l'artisanat sénégalais

1.2.1.1. Les caractéristiques de l'artisanat

Selon le Recensement National des Unités Artisanales du Sénégal (RNUAS), réalisé en 2004 suite au dernier recensement de 1992, on compte 122 902 unités artisanales au Sénégal employant 378 987 personnes dont 82,30 % d'hommes. Cette population se répartie entre les secteurs de la Production (76 373 unités, soit 62,1%), du Service (32 625 unités, soit 26,5%) et de l'art (13 901 unités, soit 11,3%). On note ainsi une prédominance des artisans évoluant dans la section production suivi de ceux de la section d'artisanat de service alors que les artisans d'art sont les moins nombreux.

On dit qu'une entreprise évolue dans la section production si son activité consiste principalement à fabriquer des produits utilitaires. Cette section concerne la menuiserie, les forgerons, les cordonniers, les bijoutiers, les tailleurs, les tapissiers etc. L'activité des artisans de services consiste principalement à des prestations de services dans différents domaines.

Exemple : les mécaniciens, les horlogers, les réparateurs de matériels électriques, les réparateurs de pneus, les réparateurs de vélo, de moto etc.

Une entreprise évolue dans l'artisanat d'art lorsque son activité consiste principalement à fabriquer des articles d'art à usage décoratif comme les masques de sculpteurs, certains articles de potiers et des vanniers.

1.2.1.2. Les atouts socio-économiques

L'artisanat Sénégalais mobilise près de 400 000 personnes et concerne près de 33% des ménages. Il contribue pour près de 10 % du PIB. Il compte près de 120 corps de métiers pour 190 244 apprentis. Il a un chiffre d'affaire annuel de 384 650 295 000 F CFA¹⁵. En effet, dans un pays où le sous-développement se reflète sur une difficile transition de la production artisanale à la production industrielle, l'artisanat reste le recours principal de la majeure partie de la population désireuse de sortir du chômage.

L'artisanat satisfait les besoins des couches les plus larges de la population. Son partenariat est dynamique avec l'industrie pour qui, il développe des activités de sous-traitance qui en assurent son renouvellement. Son partenariat l'est également avec l'agriculture, de par son aptitude à régler les problèmes d'entretien et de maintenance du machinisme agricole.

Avec une très forte capacité en main d'œuvre, l'artisanat regroupe des activités à faible densité de capital. Il est la source de l'animation urbaine avec l'implantation des artisans dans les quartiers d'habitation offrant ainsi un service de proximité. Dans les zones rurales elle permet une vivification des habitudes culturelles et offre des produits utilisables dans les activités agricoles.

L'artisanat contribue aussi au développement du tourisme et à la promotion de la destination sénégalaise en offrant des objets de souvenirs. Il est l'un des plus sûrs garants de nos valeurs en technique de création.

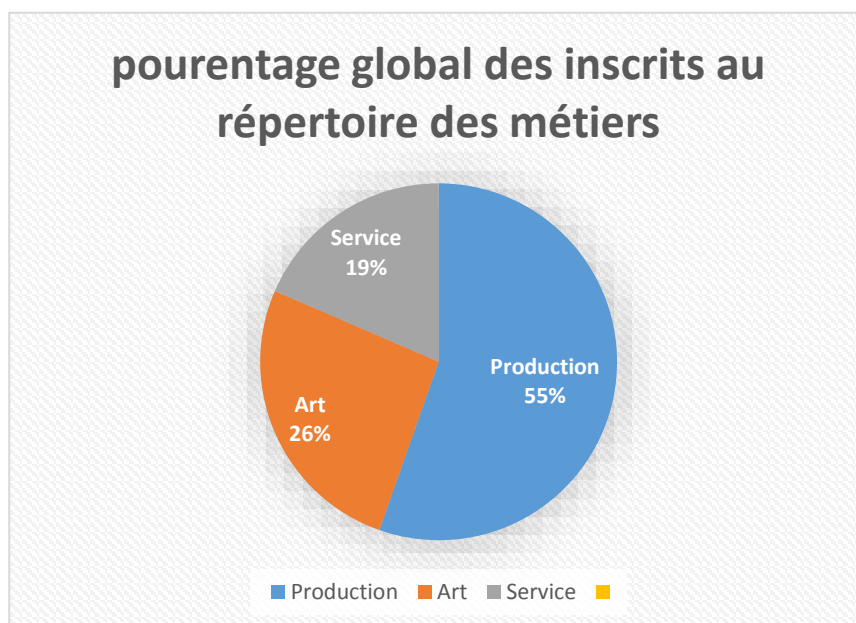
¹⁵ Situation Economique et Sociale de la région de Dakar de l'année 2007/SRSD de Dakar

1.2.1.3. Les potentialités du secteur artisanal dans la région de Dakar

La région de Dakar est celle qui regroupe le plus d'artisans avec une très forte représentativité des 120 corps de métiers que compte le secteur de l'artisanat au Sénégal. L'exode rural et l'existence d'une clientèle favorable ont influé sur le déplacement de plusieurs artisans dans le milieu urbain avec une tendance de 59,2% de l'ensemble des artisans répertoriés en 2004.

Concernant ses infrastructures, la région de Dakar compte 3 villages artisanaux implantés dans les départements de Dakar, Rufisque et Guédiawaye avec une répartition inégale des unités artisanales. A l'issue du recensement effectué en 2007 sur la base des données de 2004, la région de Dakar a enregistré 31 652 unités artisanales et 113 679 artisans (dont 80,7% de sexe masculin) soit plus du quart (25,8%) des unités artisanales du Sénégal et près du tiers (30,0%) de la main d'œuvre artisanale nationale. La disparité qui s'observe dans les différentes sections de l'artisanat au niveau national se reflète aussi dans la région de Dakar avec une dominance de l'artisanat de production qui abrite 54,7% des unités artisanales de la région (contre 62,1% au niveau national), 29,6% de l'artisanat de service (contre 26,5% au niveau national) ; 15,7% de l'artisanat d'art (contre 11,3% au niveau national).

Figure 4 : Répartition des unités artisanales de la région de Dakar selon le type d'artisanat en 2004



Source : Chambre de métiers Dakar-Sénégal

1.2.3.Présentation de l'échantillon

1.2.3.1.Présentation du village artisanal de Soumbédioune

Créé en 1961 en prélude du Festival mondial des Arts Nègres qui devait se dérouler au Sénégal en 1966, le village artisanal de Soumbédioune a été inauguré par le Président Léopold Sédar Senghor et le président Lndon Johnson des Etats-Unis. L'objectif était de regrouper les artisans au sein d'une infrastructure de valorisation de notre patrimoine culturel. Aujourd'hui le village artisanal compte 214 ateliers ainsi répartis :

- 39 ateliers de bijouterie
- 44 ateliers de cordonnerie et maroquinerie
- 08 ateliers de tissage et vannerie
- 35 ateliers de couture/teinture
- 94 ateliers de sculpture sur bois
- 01 atelier de menuiserie
- 01 atelier de poterie céramique
- 01 atelier de reliure d'art
- 01 atelier d'imprimerie

La population artisanale qui y évolue est estimée à 1011 personnes dont 542 sculpteurs, 224 cordonniers et maroquiniérs, 105 bijoutiers, 43 tailleurs, 1 tisserand, 14 professionnels ameublement sculpture, 8 en poterie céramique, 6 en reliure d'Art etc.¹⁶ C'est un lieu unique de production et de créations artisanales, un endroit privilégié de formation d'emplois pour les jeunes, de valorisation de nos ressources, de créations de revenus, donc de stabilité sociale.

1.2.3.2.Technique d'échantillonnage

La technique utilisée ici est l'échantillonnage aléatoire en grappe. C'est une technique d'enquête réalisée sur des groupes complets d'individus. Elle consiste à subdiviser naturellement la population source en groupes. Un certain nombre de ces groupes va être sélectionné aléatoirement pour composer l'échantillon.

Dans le cas du village artisanal de Soumbédioune la population source représente l'ensemble des artisans avec toutes les sections incluses. Les grappes sont déterminées par les différents corps de métiers c'est-à-dire la bijouterie, la cordonnerie-marroquinerie le tissage etc. Les grappes qui sont choisies dans cette étude sont constituées des sculpteurs, des cordonniers

¹⁶ Rapport chambre de métiers de Dakar-Sénégal

et maroquiniers des bijoutiers et des tisserands. Ce choix peut être justifié par le fait que ces métiers se retrouvent avec constance dans la littérature autour du système des castes.

On note aujourd’hui que le village artisanal regroupe beaucoup plus d’artisans évoluant dans les métiers choisis et dont l’origine remonte au système des castes. Ces quatre corps de métiers représentent 872 artisans soit 86,25% de la population artisanale du village de Soumbédioune. L’échantillon de départ est constitué de 80 artisans et le nombre de questionnaires considérés comme traitables est de 73 soit une proportion de répondants de 91,25% .

Tableau 2 : Artisans interrogés selon les métiers

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Bijoutier	24	32,9	32,9	32,9
	Sculpteur	25	34,2	34,2	67,1
	cordonnier	23	31,5	31,5	98,6
	tisserand	1	1,4	1,4	100,0
	Total	73	100,0	100,0	

Source : Enquête 2020

1.3.Méthode de collecte et de traitement des données

Les données sont recueillies à partir des études de terrain que nous avons effectué dans la zone urbaine de Dakar plus précisément au village artisanal de Soumbédioune. Sur ce, les outils de collecte de données utilisées sont le questionnaire et le guide d’entretien. L’utilisation de ces deux types d’enquêtes (suivant une méthode mixte) permet d’avoir une meilleure vision du problème que ne pourrait le faire séparément une approche de recherche quantitative ou qualitative. En effet les données quantitatives fournissent sous forme numérique des informations dont l’éclaircissement peut être appuyé par les données qualitatives. Cette méthode se rapproche de la triangulation au sens où celle-ci permet d’obtenir des données différentes mais complémentaires sur un même sujet afin de mieux comprendre le problème de recherche.

Enquête par le questionnaire

Le questionnaire est un outil d'enquête sur lequel le chercheur inscrit des questions de nature fermées ou donnant souvent à des choix de réponses dont l'exploitation à une grande échelle peut permettre la connaissance d'une population en tant que telle : ses conditions et ses modes de vie, ses comportements, ses valeurs ou ses opinions. Pour les besoins de l'enquête un questionnaire constitué de trois rubriques a été administré aux artisans. Les rubriques ont été disposées comme suit :

- **le profil de l'artisan** : cette rubrique du questionnaire nous permet de connaître certaines informations personnelles de l'artisan à savoir son tranche d'âge (disposée selon des intervalles), sa caste d'appartenance, son ethnie, son niveau d'étude, le nombre d'années passées dans le métier, la nature de son entreprise (familiale ou individuelle) etc. La combinaison de ces informations et celles relatives aux comportements des artisans par rapport à l'entrepreneuriat a été déterminante dans l'exploitation des données obtenues ;
- **le mode de transmission de l'activité** : dans cette rubrique l'artisan est invité à répondre à un certain nombre de questions sur la pratique de l'activité artisanale dans sa famille, s'agissant de leur spécialité, le nombre de générations ayant exercé le métier etc. Cette partie est destinée à l'étude de l'hérédité et de la spécialisation chez les artisans ;
- **la propension à entreprendre chez les artisans** : l'aspect particulier de la troisième rubrique consiste en l'utilisation d'une échelle de Likert (1932) celle-ci étant un outil psychométrique permettant de mesurer une attitude chez des individus. Elle contient plusieurs affirmations pour lesquelles la personne interrogée exprime son degré d'accord ou de désaccord. Les différents degrés d'approbation de l'enquête sont exprimés par les modalités suivantes : tout à fait d'accord / d'accord / ni en désaccord ni d'accord / pas d'accord / pas du tout d'accord.

La durée moyenne de l'administration du questionnaire est de 13mn. Le questionnaire est adressé pour la majeure partie aux chefs d'entreprise. L'enquête a été faite sur une durée d'un mois c'est-à-dire du 07 janvier au 07 Février 2020. Nous avons interrogé un ensemble de 80 artisans par questionnaire. Parmi ces questionnaires 73 sont considérés comme étant traitables et 7 comme non traitables.

1.3.1. Enquête par les entretiens semi-directifs

Les entretiens semi directifs sont effectués à l'aide d'un guide d'entretien. L'usage de méthodes qualitatives permet soit de dégrossir un sujet d'étude pour poursuivre avec une étude quantitative soit pour interpréter les informations produites par des méthodes quantitatives. Nous avons élaboré deux guides d'entretien qui par le moyen des entretiens semi-directif (avec des questions ouvertes en nombre restreint) nous ont permis d'interroger les organes d'encadrement de l'entrepreneuriat et de l'artisanat ainsi que les artisans.

L'un des guides d'entretien est soumis aux artisans âgés donc ayant pratiqué un métier d'artisan pendant une longue durée. Ceux-ci sont à même de nous fournir des informations sur la manière dont le métier était pratiqué et transmis et les changements qu'il y a eu depuis un certain temps. Le second sera destiné aux organes de suivi de l'artisanat comme le MFPAA (Ministère de la Formation Professionnelle de l'Apprentissage et de l'Artisanat) ou la Chambre des métiers.

Les thèmes du guide d'entretien soumis aux artisans les suivants :

- l'évolution de l'artisanat par rapport aux autres secteurs créateurs d'emplois (selon l'expérience de l'artisan) ;
- la représentativité des individus castés dans les entreprises artisanales ;
- le mode de transmission du savoir et du savoir-faire chez les artisans ;
- la nature de son entreprise (individuelle/familiale/ copropriété hors famille...) et le mode de transmission préconisé ;
- le rôle de la caste et des liens familiaux dans la transmission des entreprises artisanales ;
- l'influence de la caste d'appartenance dans le choix d'un métier d'artisan d'art.

Le guide d'entretien nous a servi de support pour interroger 4 artisans exerçant dans les métiers de la cordonnerie, de la bijouterie et de la sculpture. Les entretiens ont duré en moyenne 20 minutes. Pour mieux recueillir les informations, les entretiens ont été enregistrés.

Les thèmes du guide d'entretien soumis aux organismes d'encadrement et de promotion de l'artisanat :

- présentation de la structure et de sa fonction ;
- la contribution de l'artisanat dans le marché de l'emploi ;

- le statut des artisans dans le domaine de l'entrepreneuriat ;
- la survivance des métiers artisanaux (connus sous le système des castes) face à la modernité et la concurrence des produits importés ;
- le rôle de l'hérédité dans la transmission des entreprises artisanales.

Les structures visitées sont l'ANSD, le MFPAA et la chambre des métiers de Soumbédioune. En somme, nous avons effectué 5 interviews dont 3 auprès des artisans et les deux autres au niveau de la chambre des métiers et du Ministère de la Formation Professionnelle de l'Apprentissage et de l'Artisanat. Les numéros des interviews sont les suivants :

Interview n°1: Abdou artisan sculpteur

Interview n°2: C. Mbow cordonnier

Interview n° 3: M. Thiam bijoutier

Interview n° 4: M. Sidibé Ministère de la formation professionnelle de l'apprentissage et de l'artisanat (MFPAA)

Interview n° 5: M. Touré chef de service technique à la chambre de métiers de Dakar

1.3.2.Méthode de traitement des données collectées

Cette partie constitue une étape très importante qui permet d'analyser les données qualitatives et quantitatives collectées auprès de la population soumise à l'étude. Les données recueillies via le questionnaire sont traitées suivant différentes thématiques à l'aide du logiciel SPSS. Les méthodes statistiques usitées sont les tableaux de répartition, les tableaux croisés ainsi des graphiques afin que les résultats soient plus explicites. Des méthodes économétriques sont utilisées à travers les tests d'hypothèse et les analyses de corrélation entre différentes variables.

Les données obtenues via les guides d'entretien nous ont servi de base pour appuyer les analyses à travers les textes issus des transcriptions. Celles-ci nous ont servi de verbatim pour illustrer les résultats quantitatifs obtenus.

Section 2 : Présentation des résultats et discussion

2.1.Présentation des résultats de la recherche

2.1.1.La transmission du savoir et du savoir-faire dans les entreprises artisanales

La transmission des entreprises représente un thème d'analyse très important dans le domaine de l'entrepreneuriat. L'étude de la transmission permet aux chercheurs de déceler les comportements les plus fréquents observés chez les entrepreneurs au cours de ce stade du processus entrepreneurial. Dans le domaine de l'artisanat d'art la transmission des entreprises présente une certaine connotation culturelle. Celle-ci se reflète à travers certaines caractéristiques du système des castes qui se trouve être l'origine de la plupart des métiers artisanaux dans le milieu wolof.

La transmission des entreprises artisanales peut s'accompagner d'une transmission de savoir et de savoir-faire. Une étude théorique a permis de d'identifier les canaux par lesquels l'apprentissage des métiers artisanaux se perpétue chez les artisans d'art. Une étude de l'hérédité et de la spécialisation professionnelle semble intéressante pour analyser le mécanisme de transmission du savoir et savoir-faire dans les entreprises artisanales.

2.1.1.1.Le rôle de l'hérédité dans la transmission du savoir et du savoir-faire

L'hérédité des professions peut à première vue être très faible au niveau des métiers modernes notamment dans le domaine de l'industrie. Cependant, dans les métiers artisanaux ou on observe davantage l'ancrage à la culture, la transmission héréditaire des métiers peut s'exercer d'une manière différente. Le pourcentage des membres de la famille d'un artisan ayant conservé le même métier donne les résultats suivants :

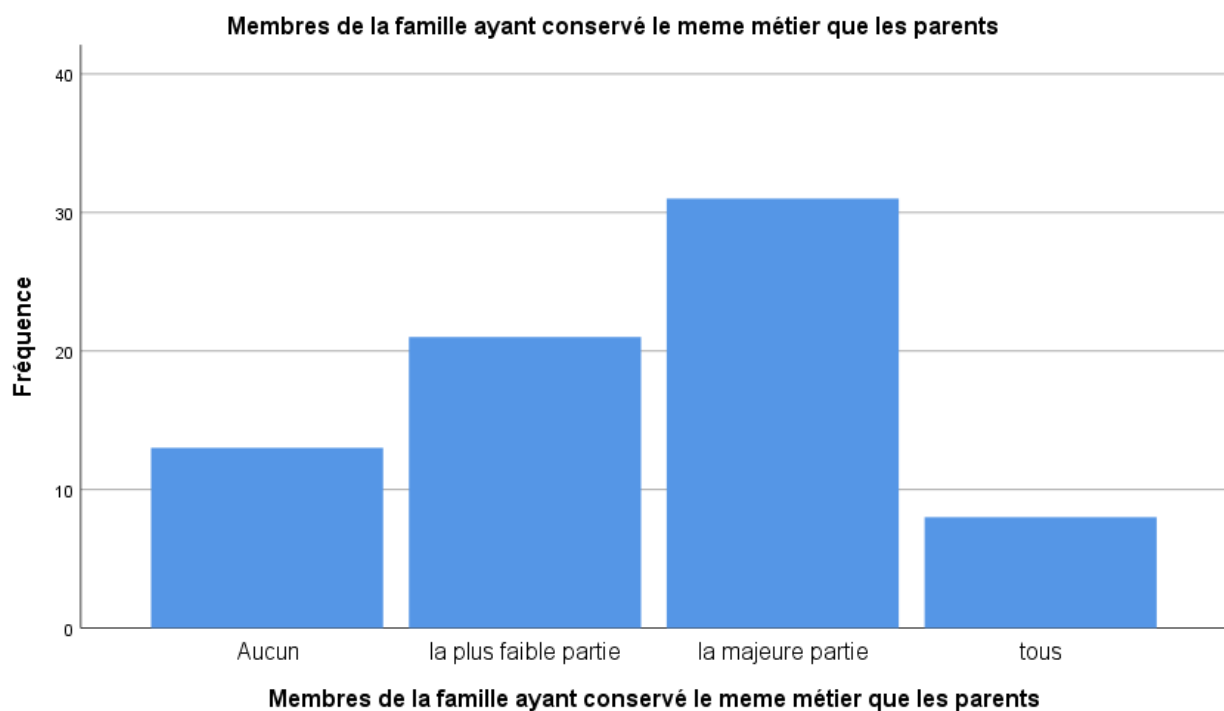
Tableau 3 : Membres de la famille ayant conservé le même métier que les parents

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Aucun	13	17,8	17,8	17,8
	la plus faible partie	21	28,8	28,8	46,6
	la majeure partie	31	42,5	42,5	89,0
	Tous	8	11,0	11,0	100,0
	Total	73	100,0	100,0	

Source : Enquête 2020

On constate ici que 42,5% des répondants déclarent que la majeure partie des membres de leurs familles exercent le même métier que leurs parents. L'effectif cumulé des répondants par les trois modalités que sont la plus faible partie/la majeure partie/tous est de 82,3%. Ce qui signifie que dans 82,3% des familles d'artisans il existe au moins un des membres qui reprend le même métier que les parents. Le diagramme suivant nous montre de manière plus explicite la différence entre ces modalités.

Figure 5 : Diagramme à barre de la fréquence de conservation d'un même métier



Source : Enquête 2020

Dans le domaine de l'artisanat d'art plus particulièrement dans les métiers traditionnels ayant fait l'objet de cette étude (la bijouterie, la cordonnerie maroquinerie, le tissage, la sculpture) la conservation du métier familial ou de la caste est toujours pratiquée même si celle-ci ne fait plus l'objet d'une règle établie et dont le respect est obligatoire comme cela se faisait au niveau du système des castes. Il n'est pas rare dans ces métiers de trouver des artisans qui vous disent qu'ils ont ce métier dans le sang à l'image du vieux M. Thiam qui a exercé le métier de bijoutier pendant 63 ans après l'avoir hérité de ses parents. Il exprime son début dans le métier en ces mots : *« j'ai trouvé mes parents dans le métier et eux aussi je sais que leurs parents étaient dedans et ainsi de suite de génération en génération. S'il y a aujourd'hui quelques changements qui s'opèrent c'est que l'activité ne va pas bon train comme à l'époque »* (extrait de l'interview n°3)

Ce critère d'hérédité est apparemment plus repérable chez les artisans d'art que chez les autres même si cette étude n'inclut pas certains métiers modernes comme la mécanique, la menuiserie de bois ou métallique, la tapisserie etc. Cela peut être justifié par les témoignages d'un artisan cordonnier qui nous certifie qu'il a des liens de parenté avec la majeure partie de ses employés ainsi que les autres cordonniers du village artisanal. « *Je connais ici tous les cordonniers, hormis certains qui ne sont pas de caste Wuude la majeure partie d'entre nous sommes de près ou de loin liés par des liens de consanguinité ou de voisinage et cela depuis nos ancêtres* » (extrait de l'interview n°2). Ce genre de relation peut être observé dans d'autres métiers mais les statistiques obtenues dans notre échantillon nous fournissent des résultats difficilement égalés.

Tableau 4 : Répartition selon l'existence de liens de parentés avec les employés

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Non	29	39,7	39,7	39,7
	Oui	44	60,3	60,3	100,0
	Total	73	100,0	100,0	

Source : Enquête 2020

On constate ainsi que 60,3% des chefs d'ateliers déclarent avoir des liens de parenté avec leurs employés. La majeure partie sont des frères et déclarent avoir hérité l'atelier de leur père. Pour vérifier le taux de prévalence de l'hérédité de la profession chez les artisans d'art nous avons effectué un croisement entre les castes des artisans et l'influence de la profession de leurs parents sur le choix de carrière puis nous avons procédé à un test de Khi-deux pour voir s'il existe une relation entre la caste d'appartenance et l'influence de la profession des parents sur le choix de carrière.

Tableau 5: tableau croisé la caste d'appartenance * La profession de mes parents a une influence positive sur mon choix de carrière

		pas du tout d'accord	pas d'accord	neutre	d'accord	tout à fait d'accord	Total
La caste d'appartenance	geer	6	1	0	3	0	10
	yatt kat	1	0	1	1	9	12
	tëgg	0	0	1	4	19	24
	wuude	0	0	0	3	19	22
	autre	3	1	0	0	1	5
Total		10	2	2	11	48	73

Source : Enquête 2020

On observe que les géer, pour qui le travail manuel était prohibé dans le système des castes (à l'exception de quelques activités comme la chasse ou l'agriculture) sont bel et bien présents au niveau de l'artisanat de nos jours. D'où le phénomène de mobilité sociale évoqué par Diop (1981). Cependant, on note que les individus castés sont ceux qui témoignent davantage une influence positive de la profession de leurs parents ou de leurs ancêtres sur le choix d'une carrière d'entrepreneur artisan. Les hypothèses du test sont les suivantes:

H0 : l'influence des parents sur le choix de carrière est indépendante de l'appartenance à une caste

H1 : l'influence des parents sur le choix de carrière n'est pas indépendante de l'appartenance à une caste.

Tableau 6: Tests du khi-carré

	Valeur	ddl	Sig asymptotique (bilatérale)	Sig. exacte (bilatérale)	Sig. exacte (unilatérale)	Point de probabilit é
khi-carré de Pearson	54,607 ^a	16	,000	. ^b		
Rapport de vraisemblance	55,779	16	,000	,000		
Test exact de Fisher	47,231			,000		
Association linéaire par linéaire	2,232 ^c	1	,135	,139	,071	,009
N d'observations valides	73					

a. 21 cellules (84,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,14.

b. La statistique standardisée est 1,494.

Source : Enquête 2020

Tableau 7 : Mesures symétriques

		Valeur	Signification approximative	Signification exacte
Nominal par Nominal	Phi	,865	,000	. ^c
	V de Cramer	,432	,000	. ^c
N d'observations valides		73		

Source : Enquête 2020

A l'issue de ce test, on constate que la significativité asymptotique est égal à $0,000 < 0,05$ et la valeur du Khi-carré est de 54,607. Donc on rejette H_0 . Cela signifie que l'appartenance à une caste a un effet sur l'influence des parents dans le choix de carrière d'un artisan. En d'autres termes, les artisans appartenant à une caste ont plus tendance à faire le même métier que leurs parents contrairement aux artisans non castés.

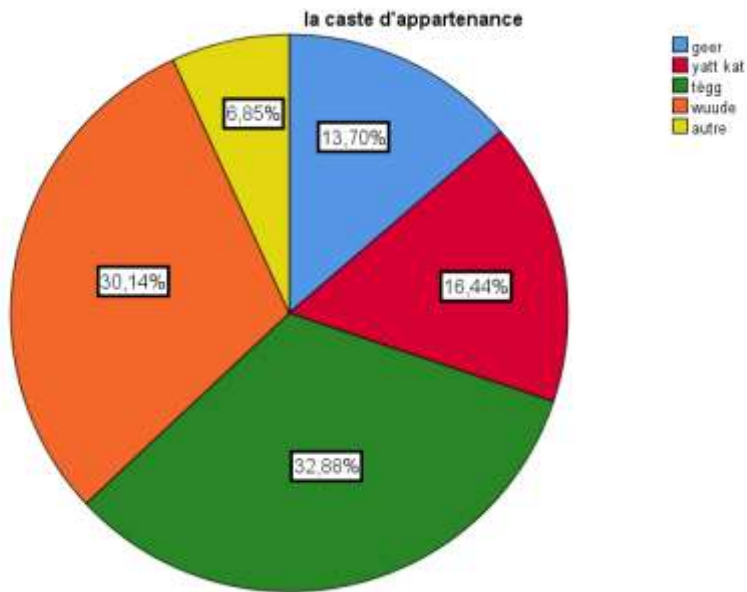
On a au niveau du tableau 7, le V de Cramer qui nous montre la puissance de cette relation. Avec une valeur $V = 0,432$ on peut dire que la puissance de cette relation est moyenne. Ce résultat confirme les résultats du tableau 5 puisque la majeure partie des artisans qui ont une réponse favorable à une potentiel influence de la profession des parents sur leurs choix de carrière sont des castés et non des gérés ou autres.

L'analyse de ces données a permis de connaître le degré de présence de l'hérédité et son influence dans la transmission du savoir et du savoir-faire chez les artisans. Il en découle que l'hérédité est une base sur laquelle les métiers de l'artisanat d'art se transmettent et avec eux les techniques de productions, les connaissances, les entreprises bref le savoir et savoir-faire de l'artisan.

2.1.1.2. Le rôle de la spécialisation professionnelle sur la transmission du savoir et savoir-faire

La thèse selon laquelle la spécialisation professionnelle représente l'origine du système des castes a été soutenue par plusieurs auteurs (A.B Diop 1981 ; C.A Diop 1987 ; Ampère 1848). Cette caractéristique des castes comme tant d'autres a connu de grandes mutations avec l'évolution des sociétés. Cependant, même si les règles qui régissaient les sociétés de caste ont disparu les métiers issus de ces spécialités professionnelles sont toujours présents. L'étude de l'influence du système des castes dans l'entrepreneuriat artisan doit nécessairement passer par l'analyse de l'effet de ses caractéristiques sur la physionomie actuelle des métiers artisanaux.

Figure 6 : Diagramme circulaire de la répartition des castes



Source : Enquête 2020

Ce diagramme circulaire nous donne un aperçu sur le degré de respect des différentes spécialisations professionnelles chez les artisans du village artisanal de Soumbédioune. On note que la majeure partie des artisans interrogés sont des castés c'est-à-dire des tëgg des Wuude ou des yatt katt de souche. Les géer sont ceux qui dans le système des castes avaient d'autres fonctions que celle du travail manuel et les Autres représentent ici les artisans issus de sociétés dont la disposition hiérarchique ne répond pas à celui du système des castes. C'est en ce sens qu'un cordonnier expérimenté du nom de C. Mbow témoigne de sa relation avec la cordonnerie : « *c'est un métier que j'ai appris et aimé depuis mon enfance, j'ai eu à faire d'autres métiers mais à chaque fois je reviens parce que c'est un métier et en même temps une passion pour moi, au point que je ne peux plus l'abandonner* » (extrait de l'interview n°2).

La prédominance des individus castés et des différents métiers existants autrefois dans le système des castes nous montre que malgré les changements qu'il y a eu avec la colonisation et une économie moderne et marchande ces spécialités professionnelles se perpétuent et permettent la création de plusieurs entreprises artisanales.

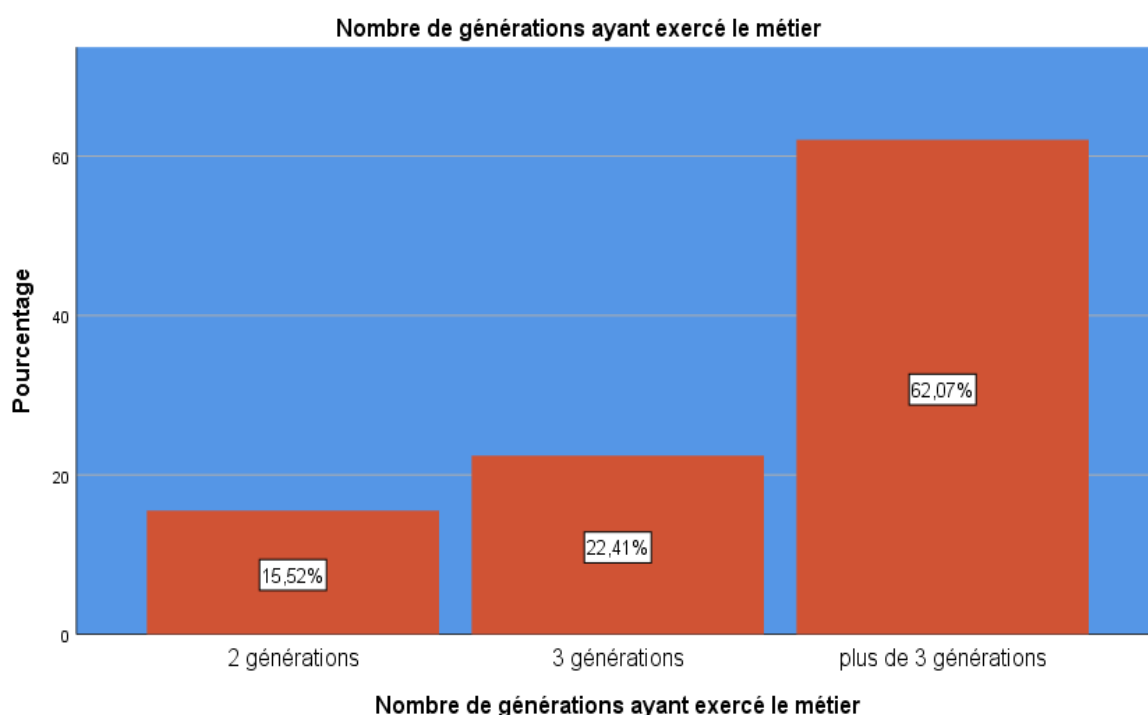
Tableau 8 : Métier traditionnel

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Non	16	21,9	21,9	21,9
	Oui	57	78,1	78,1	100,0
Total		73	100,0	100,0	

Source : Enquête 2020

Ces statistiques nous montrent que 78,1% des artisans interrogés déclarent que le métier qu'ils exercent est une tradition dans leur famille. Ce qui signifie que le fait d'appartenir à une caste d'artisan induisent certains à faire le même métier. Certains déclarent qu'il leur était plus facile d'exercer ces métiers puisque la majeure partie de leur entourage y évolue. Le simple fait que les artisans considèrent qu'ils exercent le métier traditionnel de la famille peut ne pas suffire pour justifier l'influence de la spécialisation professionnelle sur la transmission du savoir et du savoir-faire. De surcroit, l'étude du nombre de générations ayant exercé le même métier dans la famille de chaque artisan interrogé a donné le graphique suivant.

Figure 7 : Diagramme à barre du nombre de générations ayant exercé le métier



Source : Enquête 2020

On observe alors que 62,07% des artisans disent que plus de 3 générations ont exercé le même métier dans leurs familles. En plus de cela, la majeure partie des artisans ont appris le métier auprès d'un parent proche ce qui fait que les savoir et savoir-faire relatifs à chaque spécialité professionnelle se transmettent et se perfectionnent au fil du temps.

2.1.2.L'influence des normes sociales sur l'entrepreneuriat artisan

Les normes sociales ou facteurs socioculturels « réfèrent à la pression sociale que subit l'individu. Par exemple, elles peuvent se traduire par les aspirations qu'ont la famille et les amis par rapport au choix de carrière d'un individu »¹⁷. Dans ce cas précis, il s'agit de l'étude de l'influence de l'environnement social (famille, gens de même castes) d'un individu sur l'opinion de ce dernier par rapport à l'entrepreneuriat. Cette étude a été faite à l'aide d'une échelle de Likert. L'échelle de Likert est souvent utilisée en psychologie pour mesurer une attitude chez des individus. Elle consiste en une ou plusieurs affirmations (énoncés ou items) pour lesquelles la personne interrogée exprime son degré d'accord ou de désaccord.

Pour mesurer la fiabilité de l'échelle utilisée nous avons déterminé le coefficient Alpha de Cronbach, il est généralement utilisé pour mesurer la cohérence interne d'une échelle de mesure. La valeur du coefficient Alpha de Cronbach est inférieure ou égale à 1, étant généralement considérée comme "acceptable" à partir de 0,7. Il est déterminé à partir de la formule suivante :

$$\alpha = \frac{k}{k-1} \left(1 - \frac{\sum_{i=1}^k \sigma_{Y_i}^2}{\sigma_X^2} \right)$$

ou k est le nombre d'items, σ_X^2 est la variance du score total et $\sigma_{Y_i}^2$ est la variance de l'item i .

Le coefficient peut prendre les valeurs suivantes :

- Entre 0 et 0,5: Valeur insuffisante.
- Entre 0,5 et 0,7: Valeur Limite.
- Entre 0,7 et 0,99: Valeur élevée ou très élevée

Dans cette échelle certaines questions visent à connaître comment l'entourage de l'individu perçoit le choix d'une carrière d'entrepreneur (ou la nature des normes sociales par rapport à l'entrepreneuriat) mais aussi comment l'individu en question traduit cette influence sociale par rapport à son choix de carrière.

Pour mesurer la nature de ces normes sociales par rapport à l'entrepreneuriat nous avons choisi 5 items illustrés comme suit :

Item 1 : La profession de mes parents a une influence positive sur mon choix de carrière

¹⁷ AJZEN, I. (1991) The Theory of Planned Behavior, Organizational Behavior and Human Decision Processes.

Item 2 : Ma famille et mes proches de même caste ont approuvé mon choix de devenir entrepreneur artisan

Item 3 : Mon appartenance ou non à une caste a influé significativement dans mon choix de carrière

Item 4 : Nos valeurs familiales directes concordent avec l'activité entrepreneuriale

Item 5 : L'influence de mon mentor/modèle professionnel a été déterminante dans mon choix de carrière.

La combinaison de ces items a donné les résultats suivants :

Tableau 9 : Statistiques de fiabilité

Alpha de Cronbach	Alpha de Cronbach basé sur des éléments standardisés	Nombre d'éléments
,761	,771	5

Source : Enquête 2020

Tableau 10 : Matrice de corrélation inter- éléments

	La profession de mes parents a eu une influence positive significative dans mon choix de carrière	Ma famille et mes proches de même caste ont approuvé mon choix de devenir entrepreneur artisan	Mon appartenance ou non à une caste de métier a influé significativement dans mon choix de carrière	Nos valeurs familiales concordent avec l'activité entrepreneuriale	L'influence de mon mentor / modèle professionnel a été déterminant sur mon choix de carrière
La profession de mes parents a eu une influence positive significative dans mon choix de carrière	1,000	,345	,749	,494	,362
Ma famille et mes proches de même caste ont approuvé mon choix de devenir entrepreneur artisan	,345	1,000	,415	,249	,394
Mon appartenance ou non a une caste de métier a influé significativement dans mon choix de carrière	,749	,415	1,000	,394	,281
Nos valeurs familiales concordent avec l'activité entrepreneuriale	,494	,249	,394	1,000	,336
L'influence de mon mentor / modèle professionnel a été déterminant sur mon choix de carrière	,362	,394	,281	,336	1,000

Source : Enquête 2020

Tableau 11: Statistiques d'échelle

Moyenne	Variance	Ecart type	Nombre d'éléments
19,21	19,082	4,368	5

Source : Enquête 2020

Ces résultats montrent un coefficient Alpha de Cronbach $\alpha = 0,761 > 0,7$. Le coefficient est très élevé par conséquent le degré de consistance interne de l'échelle de mesure est significative. Ceci traduit que les données obtenues peuvent être considérées comme fiables. On note aussi que la totalité des coefficients de la matrice de corrélation sont positives et

relativement faible ce qui signifie une certaine indépendance entre les items, les individus interrogés ne pouvant donc pas être influencés par les réponses précédentes.

Etant donné que nous avons 5 items codés de 1 à 5 (de pas du tout d'accord à tout à fait d'accord), une moyenne de 19,21 sur 25 nous permet de dire que les items combinés représentent fortement les normes sociales chez les individus castés.

Le même procédé est utilisé pour calculer une variable représentant l'opinion que se font les artisans sur l'entrepreneuriat. Cette variable est la combinaison des items suivants :

Item 1 : Je préférerais avoir ma propre affaire plutôt que de gagner un meilleur salaire en étant employé par quelqu'un d'autre

Item 2 : Parmi toutes les options professionnelles possibles, je préfère être entrepreneur

Item 3 : Etre entrepreneur c'est plus avantages qu'inconvénients pour moi

La variable issue de cette combinaison est appelée « entrepreneuriat artisan ». Le tableau suivant nous permet d'étudier l'existence d'une corrélation entre les variables que sont les « normes sociales » et « entrepreneuriat artisan ».

Tableau 12 : Corrélations Normes sociales et Entrepreneuriat artisan

		Normes sociales	Entrepreneuriat artisan
Normes sociales	Corrélation de Pearson	1	,678**
	Sig. (bilatérale)		,000
	N	73	73
Entrepreneuriat artisan	Corrélation de Pearson	,678**	1
	Sig. (bilatérale)	,000	
	N	73	73

** . La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).

Source : Enquête 2020

Ces données sont fournies grâce au test de corrélation de Pearson. La significativité est de $0,000 < 0,005$ ce qui signifie que la corrélation est significative au niveau 5%. Donc il existe une relation d'influence des normes sociales sur l'entrepreneuriat artisan. Le coefficient de Pearson est de 0,678 ce qui signifie que la relation entre ces deux variables est supérieure à la moyenne. Nous pouvons alors affirmer que les normes sociales ont une influence positive et significative sur l'entrepreneuriat artisan à travers les opinions les opinions que les artisans se font sur l'acte.

2.1.3. Le développement d'entreprises familiales dans l'artisanat

Le village artisanal de Soumbédioune regroupe une partie importante des artisans exerçant leurs activités au niveau de la région de Dakar. Son lieu d'implantation et son ancienneté lui procure une certaine particularité. En effet, le village artisanal a vu se succéder plusieurs générations d'artisans permettant ainsi une transmission des ateliers de production sous la supervision de la chambre des métiers. Une caractéristique apparente chez les entreprises artisanales présentes au niveau du village artisanal est la présence de liens de parentés chez la majeure partie des artisans. L'étude du processus par lequel la continuité des métiers connu sous le système des castes s'est opérée est justifiée, étant donné l'importance socio-économique de l'artisanat.

Dans le cadre de l'analyse de la contribution du système des castes à l'entrepreneuriat l'une des caractéristiques de la caste semble un élément majeur pouvant impacter dans la formation et la transmission d'entreprises familiales. Celle-ci représente l'héritité des professions artisanales.

La figure numéro 7 nous montre que 84,48% des artisans interrogés affirment qu'au moins 3 générations avant eux ont exercé le même métier dans leurs familles. Ces statistiques montrent que dans les métiers artisanaux la transmission des métiers suivant la lignée familiale est un phénomène récurrent. Cependant, avec la disparition des dispositions hiérarchiques établie par la société traditionnelle, on note la conversion de plusieurs individus non castés dans les métiers artisanaux. Les statistiques observées peuvent alors ne pas concerner exclusivement les individus castés.

Le tableau 13 suivant nous montre les réponses des artisans sur le nombre de générations par rapport à leurs castes d'appartenance.

Tableau 13 : Tableau croisé la caste d'appartenance * Nombre de générations ayant exercé le métier

		Nombre de générations ayant exercé le métier			Total
		2 générations	3 générations	plus de 3 générations	
la caste d'appartenance	geer	1	0	1	2
	yatt kat	2	1	7	10
	tëgg	4	5	13	22
	wuude	2	6	14	22
	autre	0	1	0	1
Total		9	13	35	57

Source : Enquête 2020

Il est clair que la quasi-totalité des répondants qui certifient que « plus de trois générations avant eux ont fait le même métier » sont des individus castés. Pour le reste c'est-à-dire les « Geer » et « Autre (artisans non castés) » ils répondent pour la majeure partie que le métier n'est pas une tradition dans leur famille donc pas transmis par leurs ancêtres. Cette logique d'hérédité chez les individus casté étant toujours d'actualité, il convient par la suite de faire un test d'hypothèse afin de voir la relation existante entre les deux variables à savoir « la caste d'appartenance » et « la nature de l'entreprise ». Ce test permettra de savoir si la prépondérance des individus castés au niveau du village artisanal a une relation avec la nature des entreprises qui y sont présentes.

Les résultats sont les suivants :

Tableau 14 : Tableau croisé la caste d'appartenance * La nature de l'entreprise

		La nature de l'entreprise				Total
		Individuelle	copropriété familiale	copropriété hors famille	Autre	
la caste d'appartenance	geer	6	3	0	1	10
	yatt kat	1	9	2	0	12
	tëgg	6	16	2	0	24
	Wuude	5	15	2	0	22
	autre	5	0	0	0	5
Total		23	43	6	1	73

H0 : la nature de l'entreprise est indépendante de la caste d'appartenance

H1 : la nature de l'entreprise dépend de la caste d'appartenance

Tableau 15 : Tests du khi-carré et test exact de Fisher

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Sig. exacte (bilatérale)	Sig. exacte (unilatérale)	Point de probabilité :
khi-carré de Pearson	26,982 ^a	12	,008	,010		
Rapport de vraisemblance	26,489	12	,009	,004		
Test exact de Fisher	23,497			,004		
Association linéaire par linéaire	2,017 ^b	1	,156	,177	,089	,021
N d'observations valides	73					

a. 14 cellules (70,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,07.

b. La statistique standardisée est -1,420.

Source : Enquête 2020

En référence au tableau 13, on note que les artisans de castes tegg, Wuude et yatt kat sont ceux qui possèdent plus d'entreprises familiales comparés aux non castés et les « Autres ». Par exemple, 16 artisans parmi les 24 répondants qui sont de caste tegg déclarent posséder ou travailler dans une entreprise appartenant à la famille. Ces entreprises peuvent être issues d'une collaboration entre frères ou parents proches mais la majeure partie est héritée de père en fils. Il est rare de voir un vieux en âge de retraite confier ses affaires à un externe à la famille ou même abandonner l'atelier. Le témoignage d'un jeune artisan nous en dit beaucoup : « *mon père ne possédait pas qu'un seul atelier et il employait beaucoup d'artisans qui ne sont pas de la famille. Lorsqu'il partait en retraite, j'étais obligé de reprendre la gestion des ateliers avec un de mes frères qui a par la suite voyagé. J'ai un certain niveau d'étude mais comme j'étais le seul à pouvoir continuer les affaires de mon père j'ai tout délaissé pour me concentrer dans l'artisanat* » (extrait interview n°1).

Pour le test d'hypothèse, nous avons une signification asymptotique de $0,008 < 0,05$. Donc on rejette H_0 . Cela signifie que la nature de l'entreprise est liée à la caste d'appartenance. Etant donné que les entreprises sont pour la majeure partie des entreprises familiales nous pouvons donc affirmer que le système des castes favorise le développement d'entreprises familiales à travers le critère d'hérédité.

2.2. Discussion et implications managériales

2.2.1. Discussion

Dans le cadre de ce travail de mémoire, il a été question d'étudier une composante importante d'un système traditionnel de division de la société. Il s'agit des métiers de castes. Hormis ces métiers, le système des castes présentait d'autres caractéristiques qui de nos jours font l'objet de beaucoup de controverses. Parmi celles-ci on peut citer l'endogamie, le statut de supériorité des géeer par rapport aux ñeeño, la répulsion, etc.

En effet, le respect de l'endogamie faisait qu'aucun individu ne pouvait se marier en dehors du cercle hiérarchique auquel il appartient. C'est-à-dire que les géeer ne pouvaient se marier avec les ñeeño et même parmi ces derniers il y avait des unions qui n'étaient pas acceptées en fonction du rang social. Le statut préétabli de chaque groupe faisait que les ñeeño ne pouvaient pas prétendre à des fonctions de roi, de gouvernant ou de dirigeant de l'armée. La répulsion elle, consistait à considérer comme esclaves tout captif de guerre ou individus externes aux groupes d'origines.

Les critiques portées envers certaines de ces pratiques autrefois admises chez les individus castés rendent tabou au fur et à mesure le débat autour du système des castes. Cependant des auteurs comme Diop (1987) ont tenté de montrer les côtés positifs de ce système de division des sociétés anciennes. En effet l'auteur a montré que le système de dons obligatoires des géeer envers les ñeeño qui en présentent le besoin faisait que les ñeeño se contentaient de leur statut et aucune volonté d'ascension sociale ou de changement de statut ne les animait. Contrairement aux sociétés romaines ou grecques dans lesquels il y a eu des révolutions de la plèbe contre les patriciens, le système des castes dans les pays africains étaient plutôt stable et équilibré.

- Test de l'hypothèse H1 :

En se basant sur les résultats obtenus, nous avons constaté que la majeure partie des répondants déclarent être issus de familles exerçant traditionnellement un même métier. En effet les extraits des interviews n°2 et 3 nous informent davantage sur les liens existants entre les artisans. Il s'avère que les liens de consanguinité sont les plus présents chez les artisans car 60,3% des chefs d'ateliers déclarent avoir des liens de parenté avec leurs employés. La majeure partie sont des frères et déclarent avoir hérité l'atelier de leur père.

Les tests et études statistiques effectués ont montré que les artisans appartenant à une caste ont plus tendance à faire le même métier que leurs parents contrairement aux artisans non castés. Ces résultats qui sont en conformité avec les travaux de (Bah et al 2017) montrent la prédominance de l'hérédité comme mode de transmission des entreprises artisanales.

Pour la spécialisation professionnelle l'étude a montré que 78,1% des artisans interrogés dans les métiers choisis sont des individus castés ayant reçu le métier suite à une succession de plusieurs. Ce phénomène peut probablement être remonté jusqu'au système des castes car s'agissant des même métiers.

Ces résultats permettent la confirmation de l'hypothèse H1 :

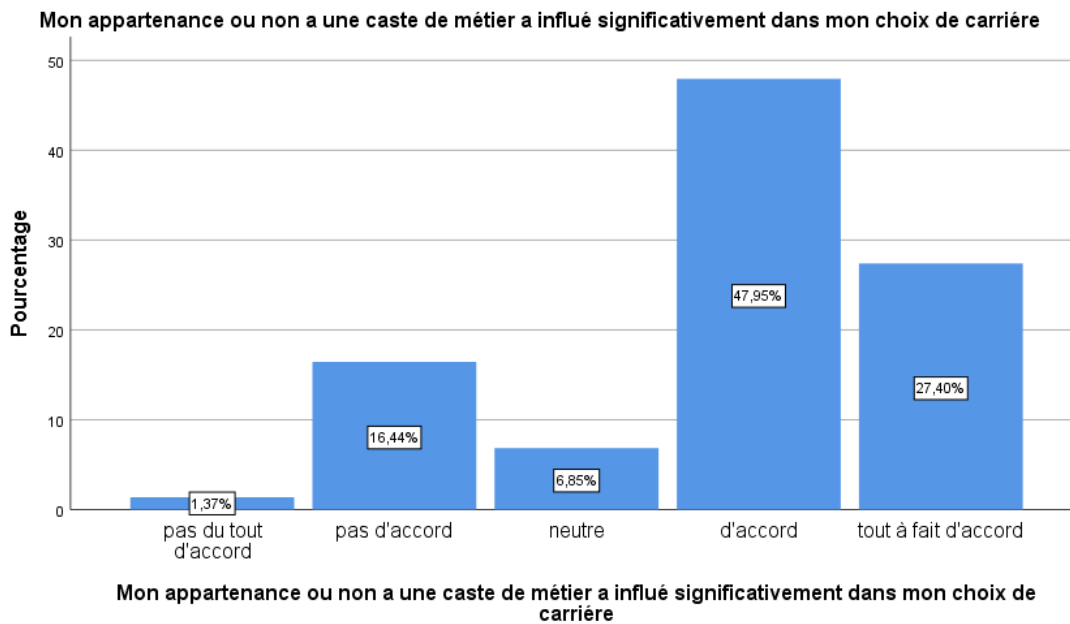
L'hérédité et la spécialisation professionnelle sont à la base de la diffusion du savoir et du savoir-faire observés dans l'entreprise artisanale.

- **Test de l'hypothèse H2**

L'étude de l'influence des normes sociales issues de l'environnement des artisans à l'aide d'une échelle de Likert est un élément prépondérant pour la compréhension de leurs comportements par rapport à l'entrepreneuriat. En effet, dans son étude sur les logiques économiques de la gestion des liens sociaux, Labazee (1995) évoque une certaine perméabilité de l'entreprise africaine à son environnement culturel et social.

Dans le cadre de cette étude, on note que les items permettant de mesurer l'influence de l'environnement social de l'artisan montrent une tendance favorable à l'entrepreneuriat artisanal. Le diagramme suivant nous renseigne sur cet aspect :

Figure 8 : Diagramme à barre de l'influence de l'appartenance à une caste sur la carrière



Source : Enquête 2020

Ce diagramme nous montre que 77,35% (effectif cumulé de ceux qui ont répondu par « d'accord » et « tout à fait d'accord ») des artisans interrogés déclarent que leur appartenance à une caste de métier a influé significativement dans leurs choix de carrière. Cela signifie que l'impact de l'environnement socioculturel de la majeure partie des individus castés les prédisposent à l'exercice des métiers du domaine de l'artisanat. Ce phénomène reflète l'hypothèse de Labazee (1995) évoquée précédemment.

Le croisement des items de mesure des normes sociales et ceux relatifs à la mesure de l'entrepreneuriat permet d'obtenir un coefficient de Pearson de 0,678. Le niveau de significativité de ce coefficient montre que les normes sociales sont à l'origine d'opinions et de croyances normatives favorables à l'entrepreneuriat.

Sur la base de ces résultats l'hypothèse H2 est confirmée :

La propension à entreprendre dans l'artisanat est influencée positivement par les normes sociales.

- **Test de l'hypothèse H3 :**

L'hérédité est un aspect fondamental dans le système des castes car elle permettait de maintenir et de pérenniser les différentes fonctions de chaque groupe d'individus. Parmi ces fonctions figuraient des métiers qui s'insèrent de nos jours dans le domaine de l'entrepreneuriat artisanal.

Dans les études de Diop (1981) on note que l'artisanat a connu de profonds changements suite à la généralisation du mercantilisme et de la production industrielle. Cependant, même si l'artisanat a connu beaucoup de changements, son ancrage dans la tradition se reflète toujours dans les pratiques au sein de l'entreprise artisanale. En ce sens, bien que la modernité ait affecté les modes de production, elle a surtout permis une osmose entre les nouvelles pratiques et celles traditionnelles favorisant ainsi un nouveau type d'artisanat aux pratiques et aux rythmes d'évolution différents de ceux de l'artisanat traditionnel (Rivière, 1969).

L'étude des effets de l'hérédité dans l'activité artisanale au niveau du village artisanal de Soumbédioune a permis d'obtenir un certain nombre de données. Sur ce, la figure numéro 7 nous montre que 84,48% des artisans interrogés affirment qu'au moins 3 générations avant eux ont exercé le même métier dans leurs familles. La majeure partie de ces artisans exercent donc dans des entreprises familiales. Ayant appris le métier dès le bas âge, ces artisans sont appelés à prendre la relève des parents dans la gestion de l'atelier.

Etant donné que le village artisanal compte aussi bien des individus castés que des Geer ou d'autres origines les 84,8% ne représentent pas exclusivement les gens de castes. Le tableau 14 permet de palier à ce problème en nous montrant la nature des entreprises selon la caste des artisans. On constate alors que 58,9% des entreprises artisanales sont des copropriétés familiales et 93,23% de ces entreprises familiales sont détenues par les individus castés (tëgg, wuude, yatt kat).

De surcroit, un test d'hypothèse est effectué pour chercher s'il existe une liaison entre la caste d'appartenance de l'artisan et la nature de l'entreprise qu'il gère. Il s'est avéré que la nature de l'entreprise est liée à la caste d'appartenance ce qui vient appuyer l'hypothèse selon laquelle les entreprises familiales dans le domaine de l'artisanat sont majoritairement détenues par les individus castés. Cette hypothèse est en phase avec les résultats de Bah et al (2017) qui font ressortir l'existence de spécificités culturelles dans la manière d'aborder le déroulement de la succession au Sénégal. L'une de ces spécificités culturelles citées par les auteurs est la sélection par hérédité comme moyen de transmission des entreprises familiales.

En ce sens, l'hypothèse H3 est confirmée :

H3 : le phénomène d'hérédité issue du système des castes favorise le développement d'entreprises familiales dans l'artisanat

Cette étude nous a montré qu'au-delà des critères comme l'endogamie la division hiérarchique, le système des castes a favorisé l'apparition d'entrepreneurs artisans qui sont des acteurs dans la préservation de notre patrimoine culturel tout en participant à l'essor économique du pays. Il a été démontré que la spécialisation professionnelle et l'hérédité sont des usages traditionnels qui ont jusqu'à présent une influence sur l'artisanat. Les individus interrogés sont majoritairement favorables à l'entrepreneuriat car 90,4%¹⁸ d'entre eux préfèrent détenir leur propre affaire plutôt qu'un emploi salarié même si ce salaire est plus intéressant que leurs gains d'artisan. Les 68,5% d'entre eux déclarent aimer leur métier au point de ne pouvoir l'abandonner.

L'une des limites théoriques dans cette étude consiste au manque de supports de recherche aussi bien dans le domaine de l'entrepreneuriat chez les TPE que dans le système des castes. Ce travail de recherche constitue dès lors une tentative de rapprochement entre deux éléments qui jusque-là séparés et sous documentés. Au-delà des difficultés liées à l'absence de sources abondantes, la spécificité de cette recherche fait que les quelques documents traitant des aspects étudiés présentent des paramètres socio-culturels et des contextes économiques différents. Il en résulte, que les critères utilisés pour définir un entrepreneur artisan dans d'autres études soient différents pour ce cas précis.

Cette recherche ne concerne que les métiers traditionnels, ce qui lui attribue une certaine relativité car les autres métiers de l'artisanat peuvent ne pas présenter les mêmes caractéristiques. En effet, l'ancienneté du village artisanal de Soumbédioune et la domination des artisans castés lui procure un statut particulier. En outre, dans le cadre d'une étude de l'artisanat dans sa globalité la question de la représentativité de l'échantillon pourrait être posée.

Le choix du réalisme comme paradigme épistémologique n'est pas sans conséquence puisque celui-ci se démarque des modèles construits par les scientifiques tout en considérant la réalité comme la source primordiale de production de connaissance. Cela confère à l'étude empirique une importance capitale. Cependant l'étude de terrain n'était pas chose facile à cause de la difficulté à collaborer avec certains artisans. En effet certains artisans n'étaient pas

¹⁸ Source : Enquête 2020

disposés à répondre aux questions car n'ayant pas le temps ou exigeant une contrepartie financière là ou d'autres s'abstenaient de répondre à certaines questions. Le faible niveau d'alphabétisation des artisans nous obligeait à faire les interviews en wolof tout en s'appliquant à traduire avec précision les questions.

2.2.2.Implications managériales

Cette étude a permis de formuler un certain nombre de recommandations à l'endroit des entrepreneurs, des chercheurs et des dirigeants politiques.

Pour le développement de l'entrepreneuriat dans ce domaine, il est nécessaire de :

- promouvoir une collaboration entre les artisans et les universitaires pour que ces derniers puissent orienter davantage leurs recherches dans l'artisanat. Cela permettra de vulgariser la créativité, les compétences entrepreneuriales, l'innovation dont les artisans font preuves dans l'exercice de leurs métiers. Ces types de partenariat sont établis dans certains pays occidentaux notamment en France avec le Réseau Artisanat-Université qui associe, au sein de clubs régionaux, universitaires et dirigeants d'entreprises artisanales. Le projet, animé par l'Institut Supérieur des Métiers, a pour objectif de développer l'effort de recherche appliquée sur l'artisanat et la petite entreprise. Les résultats des travaux sont capitalisés par le biais des annales et diffusés à tous les acteurs économiques ;
- favoriser des politiques de développement à support inclusif c'est-à-dire des politiques de développement pensées en fonction de nos us, nos mœurs, nos coutumes et les réalités de notre société ;
- inclure l'enseignement des métiers artisanaux dans les formations professionnelles et techniques afin de doter aux artisans la capacité d'utiliser les outils et machines modernes. La combinaison de la tradition et de la modernité pourra dans ce cas être favorable à l'entrepreneuriat dans l'artisanat ;
- mieux considérer les activités artisanales car les artisans conçoivent des produits authentiques qui par manque de moyens ne sont pas connus ni valorisés. Ce qui les affaiblit face à la concurrence des produits industriels importés ;
- encourager l'apprentissage grâce aux formations professionnelles chez les artisans.

CONCLUSION GENERALE

En Afrique, le manque de possibilités d'emploi est un des problèmes majeurs qui entrave le développement. Dans un contexte de mondialisation et de changement du marché de l'emploi la jeunesse africaine se trouve particulièrement exposée. L'esprit d'entrepreneuriat est de plus en plus considéré comme indispensable pour la croissance économique. En ce sens, la promotion de l'entrepreneuriat face à la montée des taux de chômage est un défi auquel se livre la majeure partie des pays pauvres et ceux en voie de développement.

Entreprendre dans le contexte africain est souvent considéré comme une aventure laborieuse car impliquant un environnement socioculturel qui influence les décisions des dirigeants. L'organisation de l'environnement des valeurs socioculturelles fait que l'entrepreneur n'est pas seul à bord ; il doit compter avec l'environnement macroéconomique et la spécificité de sa communauté. Sa volonté de mener à terme son projet d'entreprise s'inscrit dans un cadre plus général de production/reproduction et d'acceptation de valeurs socioculturelles qui l'animent.

Toutefois, les facteurs socioculturels peuvent dans bien des cas constituer la base du développement d'activités entrepreneuriales ou même de l'esprit d'entreprise. Dans le cadre de ce travail la contribution du système des castes à l'entrepreneuriat prend ainsi tout son sens. L'étude de cette contribution dans les métiers artisanaux à travers des critères comme l'hérédité, la spécialisation professionnelle et les normes sociales a montré l'existence d'un certain nombre de valeurs de base qui influencent l'entrepreneuriat artisan. Parmi ces valeurs nous pouvons citer : l'importance de la famille dans le choix de carrière, l'influence de l'opinion que se fait l'entourage sur l'acte d'entreprendre dans l'artisanat, la transmission héréditaire de la profession, la primauté du rôle de la communauté par rapport à celui de l'individu etc.

Il en ressort que l'hérédité a permis la transmission du savoir et savoir-faire de certaines professions dont l'origine remonte au système des castes. Ces métiers, en l'occurrence la cordonnerie, la bijouterie, la sculpture et le tissage sont aujourd'hui à l'origine de plusieurs entreprises familiales. La continuité de ces activités est surtout appuyée par les opinions et les croyances positives que se font les individus castés sur le fait d'entreprendre dans l'artisanat.

Les métiers de castes sont aujourd'hui l'une des principales caractéristiques du système des castes qui survit et se renouvèle malgré tous les changements. Le système des castes a permis le passage de la spécialisation professionnelle (autrefois réservé à une catégorie restreinte d'individus) à la création d'entreprises artisanales (ouvertes à tout individu quel que soit sa caste ou son origine) dans une économie moderne. Au-delà de certains tabous issus des

castes, le rôle socio-économique de ces métiers devrait nous amener à repenser, nos politiques de promotion de l'entrepreneuriat afin de considérer davantage l'appui au développement de l'artisanat.

Ce travail s'inscrit dans une perspective qui vise à améliorer la connaissance de l'entreprise artisanale, son rôle dans l'entrepreneuriat et les potentialités non exploitées de l'artisanat. Par ailleurs, l'étude de la contribution de l'artisanat dans l'entrepreneuriat pourrait être élargie à l'ensemble des activités artisanales aussi bien traditionnelles que modernes. Les recherches ultérieures pourront aussi étudier les types d'innovations et la relation tradition-innovation dans l'entreprise artisanale afin de vulgariser la créativité des artisans. Il serait pertinent de faire ce type d'étude sur un échantillon plus large et diversifié de TPE artisanales avec comme objectif de déceler les pratiques socio-culturelles pouvant favoriser ou entraver leur développement.

BIBLIOGRAPHIE:

- AJZEN, I., (1991), « The Theory of Planned Behavior », *Organizational behavior and human decision processes*, vol.50, n°2, pp. 179-211.
- AJZEN, I., FISHBEIN, M., (1980), *Understanding attitudes and predicting social behavior*, Englewood Cliffs, N.J: Prentice-Hall.
- BADRAOUI, S. et KAMANA, P., (2014), « Culture D’entrepreneuriat En Afrique, Une Autre Affaire Sociétale: Une Approche Exploratoire de la Problématique », in *Claudius Marian Bunăiașu, Xenia Negrea* pp.29-44.
- BAH T., BOUSSAGUET S., DE FREYMAN J. et NDIONE L., (2017), « La transmission des Entreprises Familiales au Sénégal: Quelles Spécificités Culturelles? » *Revue internationale P.M.E*, vol. 30, n°3-4, pp. 127–161.
- BOISSIN J.P., CHALUS-SAUVANNET M.C., DESCHAMPS B. et GEINDRE S. (2008), « Profils de dirigeant et croissance des jeunes entreprises innovantes », Communication à l’AIMS. p. 21.
- BOLDRINI J.C., JOURNE-MICHEL H., SCHIEB-BIENFAIT N., (2007), « Trajectoires d’innovations dans l’entreprise artisanale : une approche évolutionniste fondée sur les ressources et les compétences », Rapport XVIe conférence de l’AIMS, Montréal.
- BOLDRINI J-C., JOURNE-MICHEL H. et CHENE E. (2011). « L’innovation dans les entreprises artisanales », *Revue française de gestion* n°213, pp 25-41.
- BOLDRINI J-C., JOURNE-MICHEL H., CHARLES PAUVRES B., SHIEB-BIENFAIT et URBAIN C., (2007,2008), « L’Innovation et la conception, les dynamiques au cœur de l’entreprise artisanale », *Annales – Réseau Artisanat-Université*, 100p.
- BRECHET J.P., JOURNE-MICHEL H. et SCHIEB-BIENFAIT N, (2008), « Figures de la conception et de l’innovation dans l’artisanat », *Revue internationale P.M.E*, Vol 21, n°2, pp.43-73.
- BRUYAT C., (1993), « Création d’entreprise: contributions épistémologiques et modélisation », Thèse de doctorat en Sciences de Gestion, sous la direction de Robert Paturel, Université Grenoble II.
- CASSAN, G., (2015), *La caste dans l’inde en développement : Entre tradition et modernité*, Paris : Editions Rue d’Ulm.
- CHALMERS, A.F., (1987), « *Qu’est-ce que la science ?* », Ed. La Découverte, Paris.
- CHAPADOS L., (1992), « L’entrepreneuriat en métiers d’art : le profil des artisans en métiers d’art de la Côte-Nord », Mémoire de master Université du Québec à Chicoutimi.

- DIOP, A.-B., (1981), *La société wolof. Les systèmes d'inégalité, de changement et de domination*, Paris, Karthala.
- DIOP, C.A., (1987), *L'Afrique Noire Précoloniale, étude comparée des systèmes politiques et sociaux de l'Europe et de l'Afrique noire, de l'Antiquité à la formation des États moderne*, Paris, Présence Africaine.
- DIOP, M., (1985), *Histoires des Classes Sociales du Sénégal* », Paris, Editions L'Harmattan.
- DUMEZIL, G., (1956), *Heur et malheur du guerrier : aspects mythiques de la fonction guerrière chez les Indo-Européens*, Paris, PUF.
- DUMONT, L., (1967), *Homo Hierarchicus. Essai sur le système de caste*, Paris : Gallimard.
- EMIN S, (2003), « L'intention de créer une entreprise des chercheurs publics : le cas français », Thèse pour le doctorat en Sciences de Gestion, Grenoble.
- EMIN S., (2004), « Les facteurs déterminant la création d'entreprise par les chercheurs publics: application des modèles d'intention », *Revue de l'Entrepreneuriat Vol.3*, pp. 1-20.
- FAYOLLE A., BARBOSA S.D., DE OLIVEIRA W.M., BARBOSA F.V., (2010), « Perceptions Culturelles et Intention d'Entreprendre : Une comparaison entre des étudiants brésiliens et français », *Revue internationale P.M.E*, vol 23, n°2 pp. 9-41.
- FILION, L.J., (1988) «The Strategy of Successful Entrepreneurs in Small Business: Vision, Relationships and Anticipatory Learning », Thèse de doctorat, University de Lancaster, Grande-Bretagne.
- HERNANDEZ., E.M., (2000), « Afrique: l'actualité du modèle paternaliste », *Revue française de gestion*, 128, pp. 98-105.
- JULIEN P.A., CADIEUX L., (2010), « La mesure de l'entrepreneuriat », Rapport d'étude, Institut de la Statistique du Québec.
- KIZABA, G., (2006), « L'artisanat au Monde de l'Entrepreneuriat », *Marché et organisations* vol. 1, n°1, pp 73-99.
- KOLVEREID L. et ISAKSEN E., (2006). « New business start-up and subsequent entry into self-employment », *Journal of Business Venturing*, vol. 21, pp. 866-885.
- KOLVEREID, L., (1996), « Prediction of employment status choice intentions », *Entrepreneurship Theory & Practice*, automne, vol.21, pp. 47-57.
- KRUEGER N Jr. (1990), « Consequence of early exposure to entrepreneurship », Paper presented at the *Western Academy of Management, Salt Lake City*.
- KRUEGER N. Jr., et BRAZEAL, V., (1994), « Entrepreneurial Potential and Potential Entrepreneurs ». *Entrepreneurship Theorie and practice*, vol. 18, n°3 pp 91-104.

- KRUEGER N. Jr., et CASRUD A., (1993), «Entrepreneurial intentions: Applying the theory of planned behavior » *Entrepreneurship & Regional Development* vol. 5, n°4, pp 315-330.
- KRUEGER N.F., BRANNBACK M., CASRUD A., (2007), «Reciprocal Causation in Entrepreneurial Intent, Paper delivered at the Australian Graduate School of Entrepreneurship», Rapport Research exchange conference, Brisbane
- LABAZEE P., (dir.), (1995), *Entreprises, promoteurs et rapports communautaires : les logiques économiques de la gestion des liens sociaux*, Paris : Karthala pp 141-153.
- LIKERT R., (1932), « A Technique for the Measurement of Attitudes, Archives Of Psychology», *R. S. Woodiyorte, Editor*, p. 54.
- LIÑÁN, F., et CHEN, Y.W., (2009), «Development and Cross-Cultural Application of a Specific Instrument to Measure Entrepreneurial Intentions» *Entrepreneurship Theory and Practice*, Vol. 33, n°3, pp 593-617.
- MBOW P., (2000). « Démocratie, Droits humains et Castes au Sénégal », *In: Journal des africanistes*, tome 70 fascicules 1-2. pp.71-91.
- PATUREL R., (2005), « Pistes de réflexion en vue de l'élaboration d'une grille de positionnement des pratiques de l'entrepreneuriat », Rapport communication au 4ème Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat, Paris-Sénat, actes.
- POLGE, M., (2008), « Diversité des Entreprises Artisanales en Développement », *in Management & Avenir*, vol. 4, n°18, pp 133-146
- SCHUMPETER, J.A. 1934 (2008), « The Theory of Economic Development: An Inquiry into Profits, Capital, Credit, Interest and the Business Cycle », *journal of comparative research in anthropology and sociology*, vol. 3, n°2, p18.
- SHANE, S.A., (2003), *A General Theory of Entrepreneurship: The Individual-opportunity Nexus*, Elgar, Cheltenham, UK and Northampton, MA.
- SHAPERO, A., SOKOL L., (1982), « The social dimensions of entrepreneurship », *The encyclopedia of Entrepreneurship*, Prentice Hall, Englewood Cliffs, NJ, pp.72-90.
- SIMEN, S., (2012), « L'entreprise familiale au Sénégal: Entre Solidarité, Tensions et Recompositions », *In: Revue juridique de l'Ouest*, n° 2, pp. 33-63
- SMITH, N.R., (1967), « The entrepreneur and his firm: the relationship between type of man and type of company », *Bureau of Business and Economic Research*, vol. 42, n°2, pp. 244-245
- STANWORTH, M.J.K., e t CURAN, J., (1976) « Growth and the small firm-an alternative view», *Journal of management studies*, vol. 13, pp. 95-110.

- TAMARI, T., (1988), « Les castes au Soudan occidental : étude anthropologique et historique », thèse de doctorat d'État, Les castes de l'Afrique occidentale. Artisans et musiciens endogames, Nanterre, Université Paris-X, p. 464.
- TCHAGANG, E., (2017), « Les déterminants de l'intention entrepreneuriale des étudiants camerounais », *Management et Sciences Sociales*, n°22, pp. 172-190.
- TOUNES, A., (2003), « L'intention entrepreneuriale : une recherche comparative entre des étudiants suivant des formations en entrepreneuriat (bac + 5) et des étudiants en DESS CAAE », Thèse pour le doctorat ès Sciences de Gestion, Université de Rouen, p. 459.
- VERSTRAET, T., FAYOLLE, A., (2005), « Paradigme et entrepreneuriat », *Revue de l'Entrepreneuriat* vol. 4, n°1, pp 33-52
- WANG, Y., (2010), « L'évolution de l'intention et le développement de l'esprit d'entreprendre des élèves ingénieurs d'une école française : une étude longitudinale », Thèse pour le doctorat ès Génie Industriel, EC Lille, p. 310.
- ZINEELABIDINE M, HAMMOUCHI M.S, HASSAINATE M.S, (2018), « L'Intention Entrepreneuriale: Revue de Littérature et Thématiques d'Analyses », *International Journal of Business & Economic Strategy*, Vol.9 pp.7-22.
- ZITOUNI, S., et EZZINA, R., (2007), « Mesure de l'effet des variables individuelles sur l'intensité d'adoption de l'EAD par les étudiants tunisiens : Approche par la théorie du comportement planifié », Acte du colloque TICE Méditerranée.
- SIMEN S.F., TIDJAN B., DIOUF I.D, (2015), « Entrepreneuriat au Sénégal : Caractéristiques, Motivations, Perceptions et Qualité de l'Ecosystème », Rapport du Global Monitoring Entrepreneurship.

SITES:

<http://www.statsenegal.sn/publications-statistiques/regionales/func-startdown/79/>

<http://www.ansd.sn/ressources/ses/chapitres/9-artisanat-thies2013.pdf>

<http://www.ansd.sn/>

<http://www.apda.gouv.sn/>

ANNEXE

QUESTIONNAIRE :

I. PROFIL DE L'ARTISAN OU CHEF D'ENTREPRISE :

Nom :

Prénom :

Métier :

1. Dans quelle tranche d'âge vous situez vous ?

- moins de 20 ans 21 à 30 ans 31 à 40 ans
 41 à 50 ans 50 ans et plus

2. Quelle est votre situation matrimoniale ?

- Marié Célibataire Veuf (ve) Divorcé

3. Quelle est votre appartenance ethnique ?

- Wolof Peuhl Bambara Sérère
 Diola Soninké Autres (précisez)

4. Quelle est votre caste d'appartenance ?

- Géeer yatt kat Tëgg Wuude
 Géwël Autres (précisez)

5. Provenance :

- Rurale Urbaine

6. Quel est votre niveau d'étude ?

- Analphabète primaire secondaire universitaire
 Etude arabe Formation professionnelle Autre (précisez)

7. Dans quel domaine de l'artisanat évolue votre entreprise ?

- Artisanat d'art Artisanat de production Artisanat de services

8. Expérience dans le métier en année(s)?

9. Quelle est la nature de votre entreprise ?

- Individuelle copropriété familiale copropriété hors famille
- Autres (précisez)

10. Combien d'employés avez-vous dans votre entreprise ?

- Travail individuel 1 employé 2 employés Entre 3 et 5
- Entre 6 et 8 plus de 8

11. Quelle est votre principale source de revenus ?

- Produit de l'activité artisanale Autre activité connexe

12. Par quelle méthode vos employés sont-ils rémunérés ?

- Selon la prestation salaire proportionnel aux bénéfices
- Chacun a ses propres commandes Autres

13. Quelle est votre méthode de vente la plus usitée ?

- Sur commande exposition Autre (précisez)

II. MODE DE TRANSMISSION DE L'ACTIVITE (Etude de la spécialisation professionnelle et de l'hérédité):

14. Ce métier est-il traditionnellement pratiqué dans votre famille ?

- Oui Non

15. Si oui combien de générations ont exercé ce métier dans votre famille ?

- 2 générations 3 générations plus de 3 générations

16. Avec lequel de vos parents avez-vous appris le métier ?

- Père oncle frère

17. Pour quel motif êtes-vous devenu entrepreneur ?

- Garder une tradition Environnement naturel survivre
- Autres Reprendre l'entreprise familiale

18. Combien de membres de votre famille ont conservé le même métier ?

- Aucun la majeure partie la plus faible partie autre
(précisez)

19. Avez-vous des liens de parentés avec vos employés ?

- Pour la majeure partie Peu d'entre eux Tous

Aucun d'entre eux

20. Si oui, quels sont ces liens ?

Fils frère cousin père beau parent

Autres (précisez)

21. Avez-vous les mêmes techniques de production que vos prédécesseurs ?

Oui Non

22. Si non, quels changements avez-vous constaté dans le mode de production de votre entreprise ?

Utilisation de nouvelles matières premières Changement des outils de production

Intégration de nouvelles machines Gestion de l'atelier

23. Quelles nouveautés avez-vous introduit?

Rendre l'activité formelle Augmenter mes employés

Augmenter la production exporter mes produits Autres
(précisez).....

24. Combien d'enfants avez-vous ?

Aucun Un seul Deux Trois quatre

Cinq six plus de six

25. combien d'entre eux sont scolarisés ?

Aucun Un seul Deux Trois quatre

Cinq six plus de six

26. Comment voulez-vous conduire votre affaire dans l'avenir ?

Garder Changer

27. Compte tenu de la rentabilité du métier et le niveau de satisfaction de vos besoins que permettent les revenus tirés de ce métier, conseillerez-vous à vos enfants de pratiquer ce même métier ?

Oui Non

28. Comptez-vous confier votre entreprise à vos enfants ou vos parents proches ?

Oui Non

III. L'INFLUENCE DES NORMES SOCIALES

Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou pas d'accord avec chacun de ces énoncés suivants	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Neutre	D'accord	Tout à fait d'accord
33. La profession de mes parents a eu une influence positive significative dans mon choix de carrière					
34. Ma famille et mes proches de même caste ont approuvé mon choix de devenir entrepreneur artisan					
35. Mon appartenance ou non à une caste de métier a influé significativement dans mon choix de carrière					
36. Nos valeurs familiales directes concordent avec l'activité entrepreneuriale					
37. L'influence de mon mentor / modèle professionnel a été déterminant sur mon choix de carrière					
38. Je préférerais avoir ma propre affaire plutôt que de gagner un meilleur salaire en étant employé par quelqu'un d'autre.					
39. Parmi toutes les options professionnelles possibles, je préfère être entrepreneur					
40. Etre entrepreneur c'est plus avantages qu'inconvénients pour moi					
41. J'aimerais trouver un autre métier					
42. Je veux faire carrière dans ce métier					
43. Je ne choisirai pas une seconde fois ce métier					
44. Même si je n'avais pas besoin d'argent je conserverais ce métier					
45. J'aime trop ce métier pour l'abandonner					
46. J'ai un métier idéal pour y travailler toute ma vie					
47. Je regrette d'avoir choisi ce métier					
48. J'aimerais trouver un autre métier avec le même salaire					

GUIDE D'ENTRETIEN DESTINE AUX ARTISANS :

- présentation de l'entreprise (nous renseignant sur le nom, le statut juridique, année de création, mode de production, le propriétaire...).
- Qu'est ce qui a motivé votre spécialisation dans ce métier ?
- Quelle est l'influence de votre famille sur ce choix ?
- Quel rôle l'appartenance à une caste peut-elle jouer dans la spécialisation professionnelle des différents artisans ?
- Quelle est votre impression sur la forte présence des individus castés dans les métiers artisanaux malgré le recul de plusieurs caractéristiques de la caste dans la société actuelle?
- Selon vous quel est l'effet des habitudes culturelles comme l'hérédité, la spécialisation professionnelle sur l'activité entrepreneuriale dans l'artisanat ?

GUIDE D'ENTRETIEN DESTINE AUX ORGANES D'ENCADREMENT DE L'ARTISANAT :

- Présentation de la structure et de sa fonction ?
- Que pouvez-vous nous dire sur la dynamique du secteur artisanal plus précisément l'artisanat d'art ?
- Quels sont les types de services offerts par la structure ?
- Votre structure permet-elle aux artisans de collaborer et d'échanger dans le cadre leur métier ?
- Quel est le rôle de l'artisanat dans le maintien de l'équilibre socio-économique du pays ?
- Quels est le nombre d'artisans dont l'activité est reconnu par votre structure ?
- Pensez-vous que les habitudes culturelles ont un effet sur l'artisanat ?

